En Amérique, dans cette atmosphère saxonisée et saxonisante, nous le savons maintenant: nous sommes restés catholiques parce que nous sommes restés Français. Après Dieu voilà d'où nous est venu le salut.

Abbé GROULX.

La Survivance

Organe de l'Association Canadienne-Française de l'Alberta

VOL. XVII — EDMONTON, ALBERTA — MERCREDI 3 JANVIER 1945 — No 7

OBSERVATOIRE

M. Philpott est un peu inquiet de notre sort

M. Elmore Philpott nous donne chaque soir à la radio, après les nouvelles de onze heures, un bref commentaire de l'un ou l'autre des événements du jour. Sa difficile fonction l'oblige à se promener, et ses auditeurs avec lui, à travers les continents et les mers. Il publie aussi des chroniques sur l'actualité. Vous vous imaginez tout de suite un homme féru de connaissances, une sorte d'encyclopédie universelle. M. Philpott doit savoir beaucoup de choses, mais il semble en ignorer plusieurs qui concernent, non pas la Chine, le Japon ou l'Allemagne, mais son propre pays, le Canada. Cela nous met en tête quelques doutes au sujet de la valeur de ses commentaires sur les choses des pays étrangers.

Ainsi, quand il s'avise de traiter du problème de notre unité nationale, M. Philpott semble s'embrouiller; sa science est mise à l'épreuve et son jugement itou. Il est bien sûr qu'il existe au Canada des Canadiens français, mais de leur histoire, de leur situation présente, il paraît en savoir autant qu'un enfant qui apprend ses lettres. Il croit, par exemple, que les droits de la minorité canadienne-française n'ont subi, depuis la Confédération, aucune attaque, aucune atteinte. C'est un mauvais rêve de notre part que de nous croire persécutés. Evidemment, M. Philpott se garde bien de se demander comment sont traités, entre autres, nos droits scolaires dans les provinces en majorité anglaises. Non. Cette simple question, ainsi que certaines autres semblables, l'obligerait à sortir luimême du rêve pour voir la réalité.

On dirait que M. Philpott trouve que la Confédération nous a accordé vraiment trop de droits. Si elle venait à disparaître, si nous étions assez aveuglés pour la briser, il faudrait bien la remplacer par une autre Constitution. Alors de déclarer M. Philpott, la majorité serait libre de toute obligation à notre égard. On dirait que pour lui nos droits ont commencé d'exister le jour où ils ont été écrits sur une feuille de papier. Si nous allions déchirer cette feuille, nous resterions nus comme des vers.

Mais au fond, peut-être ne serait-il pas fâché de voir la feuille partir au vent de la tempête. Il pourrait alors nous vêtir de neuf. "Je suis convaincu, écrit-il, que la nouvelle charte instituerait un système national d'instruction publique, libre de tout contrôle clérical et qui donnerait à chaque enfant le droit d'apprendre l'anglais aussi bien que le français."

Vous voyez quels sont tout ensemble les regrets et les désirs de ce brave M. Philpott? Une sorte d'Union Jack béni par un ministron laïque, voilà qui ferait pour nous un costume vraiment canadien. On pourrait y ajouter plus tard, en guise de parures, le triangle et l'équerre.

C'est trop pour nous de tendresse et de sollicitude. Que M. Philpott ne se trouble pas. Nous saurons encore garder nos coutumes et défendre nos institutions qui nous ont permis jusqu'ici de résister aux attaques, des siens et de vivre notre vie.

S. P.



HOROSCOPE DES ANIMAUX

Au début de la nouvelle année, je crois que mes amis seront contents de lire l'horoscope des animaux. J'ai découvert cet horoscope dans une vieil almanach, publié à Goffeurville, l'année de la grande noirceur.

* * *

Janvier.—Les animaux nés pendant le mois de janvier auront une vieillesse heureuse, à conditions de ne pas mourir trop jeunes. Leur pierre de naissance est le charbon, qu'ils feront bien de se procurer en quantité suffisante. Ils ont le caractère doux des bêtes à cornes, et une santé robuste. On leur recommande, cependant, de consulter souvent le vétérinaire et de ne pas rôder alentour de la boucherie.

* * *

Février.—Les poissons nés au cours de ce mois feront bien de ne pas aller nager dans les boîtes de sardines, ni dans la poêle de la mère Sophronie. Les ours et autres animaux, qui voudront sortir de leur trou pendant ce mois, seront sages de se vêtir d'une bonne fourrure, même si ce n'est que du poil de lapin acheté à crédit. Pierre de naissance de février: pierre au foie. Consultez votre docteur.

* * *

Mars.—Mois du bélier. Les animaux nés en mars ont une tendance à toquer et à défoncer les portes de grange. On leur recommande la patience, car les jours rallongent et le printemps n'est pas loin. Pierre de naissance: une brique pour se chauffer les pieds.

* * *

Avril.—Signe du taureau. On recommande d'atteler le boeuf à la charrue. Les animaux nés pendant ce mois-là auront la vie dure. Le premier d'avril sera pour plusieurs une journée malchanceuse. On recommande à tous les animaux d'être prudents ce jour-là.

* * *

Mai.—D'après mon almanach, les animaux qui viendront au monde dans le mois de mai auront l'esprit d'aventure. Les punaises seront favorisées du sort et feront des voyages d'agrément, le 1er mai, dans le matelas de leurs propriétaires. Surveillez les poules couveuses qui se cachent dans la grange.

* * *

Juin.—Mois d'une "bibitte" qu'ils appellent le cancer. C'est aussi le mois des belles-mères et des nouveaux mariés. La pierre de naissance de juin est remplacé par le rouleau à pâte.

* * *

Juillet.—Signe du lion. Le mois de juillet verra naître beaucoup d'animaux fortunés: maringouins, mouches-à-chevaux, guêpes, "frémilles", bêtes-à-millepattes, et autres citoyens microscopiques qui vivent aux dépens de la démocratie. Pierre de naissance: la gravelle. Si c'est une année d'élection, l'oracle annonce qu'il se fera beaucoup de travaux dans les chemins.

* * *

Août-septembre.—Tout le monde travaillent aux coupages et aux battages. Ils se fichent des horoscopes.

* * *

Octobre.—Les animaux qui veulent sauver leur peau pendant le mois d'octobre, feront bien de ne pas se promener dans les "slous", ni dans les épinettes. La prudence est recommandée à tous les animaux pour la durée de la saison de chasse.

* * *

Novembre.—Mon almanach est déchiré à cette page-là.

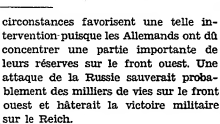
* * *

Décembre.—Mois du goffeur et autres animaux de la haute classe. Ce mois-là les animaux qui sont en moyens rentrent dans leur trou et vivent à rien faire le restant de l'hiver. Conseil propice: prenez-vous une "job" du gouvernement. Les animaux qui ont des difficultés, des peines d'amour ou la coqueluche, feront bien de consulter le goffeur.

Le GOFFEUR.

NOUS OFFRONS A TOUS NOS VOEUX DE

Bonne, Heureuse et Sainte Année 1945



Pourquoi les armées russes retarderaient leur offensive d'hiver sur le font est

par la British United Press

Quelle que soit la vigueur avec laquelle les armées allemandes attaquant dans l'Europe occidentale, les chefs militaristes allemands ne peuvent pas oublier qu'ils ont à faire la guerre entre deux fronts.

Certains observateurs se demandent pourquoi les armées russes ne déclanchent pas actuellement une offensive d'hiver totale contre l'Allemagne sur le front de la Pologne pendant qu'une partie importante de l'armée allemande est aux prises avec les forces alliées dans l'ouest. Une telle offensive pourrait aider considérablement nos troupes en Belgique et dans le Luxembourg en obligeant l'ennemi à diviser ses forces.

A la conférence de Téhéran, les trois grandes puissances alliées ont promis d'attaquer l'Allemagne de tous les côtés à la fois et l'on peut aujourd'hui s'étonner de voir que la Russie ne déclanche pas immédiatement son offensive en Pologne alors que le sol est gelé, se prête bien aux opérations militaires et que les circonstances favorisent une telle intervention puisque les Allemands ont dû concentrer une partie importante de leurs réserves sur le front ouest. Une attaque de la Russie sauverait probablement des milliers de vies sur le front ouest et hâterait la victoire militaire sur le Reich.

On se demande dans certains milieux si les Russes ne retardent pas leur offensive afin de régler la question de la frontière russo-polonaise auparavant. Les Russes pourraient espérer recevoir l'approbation des deux grandes puissances alliées pour leurs revendications territoriales en Pologne s'ils sauvent la situation sur le front ouest en attaquant dans l'est.

On ne peut encore dire jusqu'à quel point une telle manoeuvre politique pourrait réussir dans la situation militaire actuelle. Jusqu'à date le premier ministre Churchill, après avoir appuyé depuis l'invasion de la Pologne le gouvernement polonais en exil à Londres, a laissé entendre que le gouvernement anglais appuierait les revendications soviétiques.

Le secrétariat d'Etat américain n'a pas encore fait connaître clairement son attitude sur cette question. Il semble cependant hésiter à appuyer ouvertement les demandes territoriales russes, car tous les pays au monde se souviennent que les Alliés sont entrés en guerre pour assurer l'intégrité territoriale de la Pologne. Il serait maintenant difficile d'expliquer pourquoi on permettrait à la Russie de s'emparer de près de la moitié de la Pologne.

L'on prévoit maintenant une conférence tripartite prochaine entre Roosevelt, Staline et Churchill. Il est certain qu'à cette rencontre on discutera encore une fois la situation de la Pologne. Les développements militaires entreront sans doute en ligne de compte dans ces pourparlers. Si les revers alliés se poursuivaient dans l'ouest cette situation aiderait sans doute les Russes à appuyer leurs revendications.

Toutefois les derniers rapports du front signalent des succès américains et annoncent même une trouée dans le saliant nazi. Avec l'aide de l'aviation les troupes alliées réussiront sans doute d'ici peu de temps à rétablir leurs positions et à reprendre l'offensive victorieuse.

Si les armées de l'ouest remportent des succès et menacent d'écraser les forces militaires allemandes, les positions des chefs d'Etat alliés seront sensiblement changées à la conférence tripartite et Staline ne pourrait pas exploiter la situation militaire pour appuyer ses revendications territoriales en Pologne.

Harrisburg, Pa., — Le policier Anthony Wasson a entendu du bruit à l'intérieur de la voiture de la patrouille. Il s'enquiert de la provenance de ce bruit et trouve deux de ses confrères emprisonnés à l'intérieur. La porte s'était refermée sur eux.

Noms des gagnants

Tirage hebdomadaire en faveur des abonnés dont l'abonnement est en règle.

Gagnants de cette semaine:

M. André Lemay
Québec

M. Louis S. Fortin,
Ste-Anne de la Pocatière

Mme F. Auger,
La Corey

M. Célestin Hurtubise,
St-Paul

Chacun de ces gagnants recevra un album de la Bonne Chanson, comprenant trente chansons.



Le lieutenant David Larose, fils de M. E. Larose, de la 100e avenue, a été blessé à deux reprises, il y a quelque temps, sur le front d'Italie. La première blessure ne fut que légère et il put retourner à l'action; la deuxième blessure a nécessité son transport dans un hôpital. Notre jeune compatriote a eu le bonheur l'automne dernier de participer à une audience du Pape et de recevoir sa bénédiction personnelle. Ancien élève du Collège des Jésuites, le lieutenant Larose est avantageusement connu à Edmonton, surtout dans les milieux sportifs. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

Le caporal Madore nous est revenu

Un des frères Madore revient de la guerre après cinq ans outre-mer. Le caporal Raymond Madore, fils de Mme J.-C. Burger et de feu l'avocat Louis Madore, a appris avec joie, sur les champs de batailles en Belgique, qu'il était du petit nombre des élus et qu'un congé et repos d'un mois à Edmonton lui était offert par cette bonne maman, le Ministre de la Défense. Il était juste que le premier des cinq à offrir ses services actifs, dès novembre 1939, fût le premier à revenir à la maison, sans maux ni mal, au complet, en bonne santé, et pardessus tout de bonne humeur. Occupé en Angleterre jusqu'au moment de ce que les anglais appellent l'invasion, c'est à Dieppe que Raymond Madore mit le pied en France, au mois de juin dernier. Ne pas confondre avec la première excursion. De là il suivit lentement la route de la Victoire jusqu'à Gand, en Belgique. Pendant qu'il passe les fêtes à la maison avec son frère, le lieutenant Jacques Madore, revenu blessé en Sicile et remis sur pieds après une année d'hôpital, deux autres frères, le capitaine Emile Madore et le lieutenant Théodore Burger, sont tous les deux sur la ligne de feu, en Italie. Tout le monde sait que le plus jeune, Pierre Madore, officier-pilote de l'Aviation canadienne est mort en opération sur Manheim au mois d'avril. Descendu à Montréal le 15 décembre, le caporal Madore revoyait Edmonton quatre jours plus tard. . . après cinq ans.

Des cours sur la coopération

Kingston. — Plus de 80 jeunes hommes et jeunes filles des districts ruraux de l'est de l'Ontario ont suivi un cours de quatre jours sur la coopération et direction d'entreprises rurales à l'Université Queen, durant la dernière semaine de décembre. Ce cours était sous les auspices du département d'extension de l'université et de la fédération de l'agriculture de l'Ontario.



Le lieutenant Pierre Gariépy, fils de M. l'échevin C.-E. Gariépy, d'Edmonton, est revenu au pays, après avoir été blessé outre-mer, en service actif. Il est actuellement sous traitement à l'hôpital Nous lui souhaitons un prompt et complet rétablissement.

La menace communiste

Les communistes s'avèrent plus que jamais à l'heure actuelle, en Europe, agents de division et d'anarchie. Des dépêches récentes ont montré leur oeuvre en plusieurs pays, en Italie, en Belgique, en Pologne, en Grèce. Voici qu'un professeur de l'Université de Ljubljana, M. Cyril Cebot, fait connaître, dans un mémoire adressé à Londres, leurs efforts pour détruire les catholiques des pays slovènes, même avec le concours de la Gestapo. Des massacres de nombreuses victimes innocentes de tout crime, si ce n'est d'aimer leur pays et leurs traditions, ont eu lieu.

On aura noté l'attitude des chefs communistes canadiens Tim Buck et Fred Rose, entre autres, sur les troubles fomentés par leurs amis européens. Ils les approuvent sans vergogne et critiquent ouvertement ceux qui veulent les réprimer.

Prêts britanniques aux Grecs

Londres. — Le ministre des Finances, sir John Anderson, a informé la Chambre des Communes que la Grande-Bretagne avait prêté au gouvernement grec $180,000,000 pendant la guerre, en plus de $71,000,000 en prêts commerciaux.

Hepburn et l'accord des deux races

London, Ontario. — L'hon. Mitchell Hepburn, chef parlementaire libéral et ancien premier ministre ontarien, a déclaré dans un discours prononcé ici, devant l'Association des Voyageurs de Commerce d'Ontario, que, si le Canada ne peut régler ses propres problèmes, il n'a nullement raison de faire le procès de la Grèce, de la Belgique ou de la Hollande si les peuples de ces pays combattent pour leur liberté dès la libération de leur territoire.

"Il ne faut pas oublier", continua M. Hepburn, "que le Canada compte deux races. Les Anglais ne furent pas les premiers à coloniser le Dominion. Les Français nous ont précédés au Canada. Après la bataille des plaines d'Abraham gagnée par les Anglais, les Canadiens français ont accepté de vivre au pays sous le drapeau britannique. A peine quelques années plus tard, quand l'envahisseur attaqua le Canada, les Canadiens français surent défendre le pays que les Anglais venaient de conquérir."

"Il y a des extrémistes en Ontario et en d'autres provinces du Canada", insista l'ancien chef du gouvernement ontarien. "On trouve également des extrémistes dans Québec. On les écoute beaucoup trop. Car il importe que les deux races, au pays, réussissent à s'entendre. On y arrivera en évitant les menaces et la coercition, préconisée bien à tort dans les journaux ultra-impérialistes de langue anglaise".

Le bon langage est matière d'examen

Québec. — Le comité catholique du Conseil de l'Instruction publique, réuni à Québec, a décidé de prendre les mesures nécessaires afin d'améliorer le parler français dans notre province.

A cette fin, le comité a résolu, sur la recommandation de la Commission de Coordination et d'Examens, qu'une somme de 20 points sera attribuée au bon langage et que cette note comptera avec celles des autres matières pour l'obtention du brevet d'enseignement.

La Commission avait soumis cette recommandation après avoir, le 16 décembre dernier, pris connaissance d'une lettre de M. l'abbé Paul-Emile Gosselin, secrétaire général du comité permanent de la Survivance Française.

M. l'abbé Gosselin y suggérait la mise en pratique d'un voeu adopté en 1937 et qui avait trait à l'institution d'un examen de langue parlée et pour les élèves et pour les professeurs.

La Voix du Souverain Pontife

Les devoirs et les caractères des citoyens en démocratie

L'Etat est et devrait être en pratique l'unité vivante d'un peuple véritable

Droit pour les citoyens d'exprimer leur opinion et de se faire entendre. — Pouvoir pour les chefs de commander et devoir de travailler au bien commun. — Respect de Dieu, et de sa loi. — Pas d'absolutisme d'Etat.

Dans son message à l'occasion du sixième Noël de guerre, le pape, après avoir rappelé le sens de la fête de Noël et décrit la situation du monde, a exprimé l'espoir que le bouleversement universel devienne le "point de départ d'une ère nouvelle de rénovation profonde, de réorganisation complète du monde". Il a parlé ensuite de l'attitude des peuples à l'égard des gouvernants et montré à tous leurs droits et leurs responsabilités.

Le problème de la démocratie

De plus — et ceci est peut-être le point le plus important — sous les éclairs sinistres de la guerre qui les afflige, dans la chaleur torride de la fournaise qui les emprisonne, les peuples se sont éveillés d'une longue torpeur. Ils ont pris, au sujet de l'Etat et de ceux qui gouvernent, une attitude nouvelle — une attitude qui discute, critique, et se méfie.

Instruits par une expérience cruelle, ils sont plus agressifs dans leur opposition à la concentration du pouvoir dictatorial qui ne peut pas être censuré ni influencé, et ils demandent un système de gouvernement plus conforme à la dignité et à la liberté des citoyens. Ces multitudes, inquiètes, que la guerre a remuées jusqu'au plus profond d'ellesmêmes, sont aujourd'hui fermement convaincus — d'abord peut-être d'une façon vague et confuse mais déjà décidée — que s'il y avait eu possibilité de censurer et de corriger les actions de l'autorité publique, le monde n'aurait pas été entraîné dans le tourbillon d'une guerre désastreuse, et que pour éviter dans l'avenir la répétition d'une telle catastrophe, nous devons placer des garanties efficaces entre les mains du peuple lui-même.

Dans une telle atmosphère psychologique, faut-il s'étonner si la tendance vers la démocratie s'empare des peuples et conquiert l'assentiment et l'appui de ceux qui espèrent jouer un rôle plus efficace dans les destinées des individus et de la société?

L'Eglise et les formes de gouvernement

Il est à peine nécessaire de rappeler, que selon les enseignements de l'Eglise, "il n'est pas défendu de préférer des formes de gouvernement tempéré, populaire, sans préjudice toutefois de la doctrine catholique sur l'origine et l'emploi de l'autorité", et que "l'Eglise ne désapprouve aucune des diverses formes de gouvernement, pourvu qu'elles soient intrinsèquement capables d'assurer le bien des citoyens" (Léon XIII, encyclique Libertas, 2 juin, 1888).

Si, en ce jour de fête qui rappelle à la fois la douceur du Verbe incarné et la dignité de l'homme (tant sous son aspect social que sous son aspect personnel), nous donnons notre attention au problème de la démocratie et cherchons de quelle manière elle doit être dirigée si nous voulons qu'elle soit un régime vrai et sain qui réponde aux besoins de l'heure, notre étude nous montrera clairement que l'intérêt et la sollicitude de l'Eglise ne porte pas autant vers sa structure extérieure et son organisation — qui doivent régler les aspirations particulières de chaque nation — que vers l'individu lui-même qui, bien loin d'en être l'objet et comme une sorte d'élément passif de l'ordre social, est en fait et doit continuer d'être son sujet, sa fondation et sa fin.

Si l'on accorde que la démocratie, au sens large, admet des variantes de forme et peut être réalisée aussi bien sous une monarchie que sous une république, deux questions se posent alors à notre réflexion: Premièrement, quels caractères doivent présenter les hommes vivant sous un régime démocratique? Deuxièmement: quels traits doicent distinguer les hommes qui détiennent les rênes du gouvernement dans une démocratie?

Les caractères propres aux citoyens en régime démocratique

Exprimer son opinion propre sur les devoirs et les sacrifices qu'on lui impose; ne pas être contraint d'obéir sans s'être d'abord fait entendre: voilà deux droits du citoyen qui trouvent leur expression dans la démocratie, comme son nom l'implique.

D'après la solidité, l'harmonie et les bons résultats ainsi atteints entre les citoyens et le gouvernement, il est possible de décider quelle démocratie est vraiment saine et bien équilibrée et quel est son principe de vie et d'expansion.

Si nous considérons maintenant l'étendue et la nature des sacrifices réclamés de tous les citoyens, particulièrement à notre époque où l'activité de l'Etat est si vaste et si décisive, la forme démocratique de gouvernement semble à plusieurs un postulat naturel imposé par la raison même.

Mais lorsque, cependant, le peuple réclame "une meilleure démocratie", une telle demande ne peut avoir d'autres résultats que de pousser plus que jamais le citoyen à conserver son opinion personnelle, à exprimer et à la faire prévaloir d'une manière qui conduise au bien commun.

Le peuple et les masses

De là découle une première conclusion, avec sa conséquence pratique: L'Etat ne contient pas en lui-même et ne rassemble pas forcément en un seul bloc, dans un territoire donné, une masse informe d'individus.

L'Etat est et devrait être en pratique l'unité organique et organisante d'un peuple véritable. Un peuple et une multitude informe (ou, comme on dit aujourd'hui, une "masse") sont deux concepts distincts.

Le peuple vit et progresse par son énergie propre, la masse est inerte de sa nature et ne peut être remuée que de l'extérieur. La vie du peuple vient de la plénitude de vie des hommes qui le composent et dont chacun — à sa place propre et de sa propre manière — est une personne consciente de ses responsabilités et de ses opinions propres.

Les masses, au contraire, attendent du dehors un élan et sont un jouet commode dans la main de quiconque veut exploiter leurs instincts et leurs impressions, jouet prêt à suivre aujourd'hui ce drapeau, demain cet autre.

De l'exubérance de vie d'un peuple véritable, une vie abondante s'écoule dans l'Etat et dans tous ses organes, leurs versant, avec une vigueur qui se renouvelle sans cesse elle-même, la conscience de leurs responsabilités et l'instinct véritable du bien commun.

L'Etat peut aussi utiliser la puissance élémentaire de la masse, en la manoeuvrant et l'employant adroitement. Dans les mains ambitieuses d'un ou de plusieurs hommes que seuls des vues égoïstes ont artificiellement rapprochés, l'Etat, appuyé sur les masses mais

(suite à la page 8)

Un autre diocèse au N.-Brunswick

Ottawa. — Son Excellence Mgr Ildebrando Antoniutti, Délégué Apostolique du Canada et de Terre-Neuve, a annoncé officiellement que le Saint-Siège vient d'ériger un nouveau diocèse au Canada, dans la province du Nouveau-Brunswick.

Le nouveau diocèse est détaché du diocèse de Bathurst dont Son Exc. Mgr Camille-André Leblanc est évêque, et comprend les comtés de Madawaska, de Victoria, et de Restigouche-sud. Ce nouveau diocèse aura son siège à Edmundston.

La population catholique du nouveau diocèse est d'environ 40,000 fidèles; elle est distribuée en vingt-deux paroisses et douze missions; le clergé sera composé de vingt-cinq prêtres séculiers et neuf RR. Pères Franciscains. Plusieurs congrégations religieuses d'hommes et de femmes y sont déjà établies.

L'évêque de ce nouveau diocèse détaché de celui de Bathurst sera nommé plus tard.

La Survivance

Hebdomadaire publié tous les mercredis à 10010-109e rue, Edmonton, Alberta

fondé le 16 novembre 1928

Journal indépendant en politique et entièrement consacré à la cause religieuse et nationale.

P.-E. Breton, O.M.I., Rédacteur en chef

PRIX DE L'ABONNEMENT: Provinces de l'Ouest $2.00 par an: Etats-Unis et Québec, $2.50 par an; Europe $3.00 par an.

Organe Officiel de "L'Association Canadienne-Française de l'Alberta"

MERCREDI LE 3 JANVIER 1945

La semaine de la famille

Du 7 au 14 janvier se tiendra la première "semaine de la famille" en Canada. Une telle organisation existait déjà aux Etats-Unis; et l'on a cru bon de tenir une semaine semblable en notre pays.

La semaine familiale vient à son heure. Tant vaut la famille, tant vaut la nation. Si le monde souffre de maux si nombreux, c'est qu'au fond la cellule familiale est elle-même profondément attaquée. La violation des serments du mariage, les divorces, le contrôle des naissances, voilà quelques-uns des chancres qui rongent notre société. Même dans les foyers que respectent encore les lois fondamentales établies par Dieu, on assiste à une baisse de l'esprit familial. Ainsi, par exemple, la guerre aura eu des effets désastreux sur nos familles, en arrachant la mère à ses devoirs pour la jeter dans les usines. On pourrait encore souligner la baisse de l'esprit chrétien, la perte de nos saines traditions, etc. . . Certains vont jusqu'à prétendre qu'un tiers de nos familles seraient plus ou moins atteintes.

Quoiqu'il en soit, l'on a voulu réagir vigoureusement avant qu'il ne soit trop tard. Le cri d'alarme est jeté: il faut sauver la famille et lui redonner la place qu'elle doit avoir dans le plan divin. Pour atteindre ce but, le premier pas est de montrer la famille sous son jour véritable, et de rappeler les vérités fondamentales qui sont si souvent et si facilement oubliées. On rappelera à tous que la famille est une société fondée par Dieu; le mariage, un contrat sacré élevé à la dignité de sacrement; on insistera sur les devoirs des époux; sanctification mutuelle, procréation et éducation des enfants; on apprendra aux enfants leurs devoirs vis-à-vis de leurs parents: on remettra en honneur la prière en famille et toutes les traditions qui ont fait l'honneur de nos ancêtres.

Voilà le but de la semaine familiale. Tâche urgente et des plus fécondes. Rappelons-nous, en effet, que la famille chrétienne a été, en particulier la sauvegarde de notre peuple. Dès les débuts de la colonie, le culte de la Sainte-Famille était introduit dans tous les foyers par Monseigneur de Laval. Et depuis c'est grâce à la fécondité des familles, aux vertus robustes qu'on y cultivait, que nous avons grandi et prospéré.

Puisse cette "semaine de la famille" donner un élan nouveau à la vie de nos foyers. Nous souhaitons que tous les nôtres, guidés par le modèle de la Sainte-Famille, fassent refleurir l'esprit chrétien qui fut l'ornement et la force de notre peuple. Par lui nous survivrons et nou sgrandirons.

P.-E. B.

Au delà de la liberté de la presse

On a beaucoup parlé depuis quelque temps du projet de Kent Cooper, directeur de l'exécutif de la Presse associée, sur la liberté de la presse. Il s'agit d'établir un système mondial de liberté qui permettrait aux grandes agences de nouvelles de fournir aux journaux de tous les pays de l'univers une information complète et impartiale sur les affaires internationales. Pour en arriver à ce but, on assurerait à ces agences une entière indépendance à l'égard des Puissances dont il ne leur serait pas permis de favoriser la propagande nationale à travers le monde; et leurs correspondants à l'étranger jouiraient d'une sorte d'immunité diplomatique. A l'intérieur de chaque pays, la censure serait supprimée, du moins en temps de paix, et les journaux auraient toute liberté de rapporter les nouvelles transmises par les grandes agences.

Voilà, en gros, le projet de la liberté de presse et de publication qu'on voudrait que chaque pays adoptât par une législation spéciale et qui serait l'objet d'un accord international. Quelques-uns ont suggéré qu'il soit inclus dans le prochain traité de paix.

On attache déjà à sa réalisation les plus heureux effets. M. Christopher Chancellor, gérant général de l'agence de nouvelles Reuters, a déclaré à ce propos: "Un système mondial de liberté de presse pour les agences de nouvelles — indépendant, impartial, rapportant les nouvelles du monde dans le seul but de dire la vérité — peut faire beaucoup pour assurer la paix future." Il a ajouté que, parmi les grands facteurs de guerre, il faut compter la falsification des nouvelles, la création d'obstacles à leur diffusion et la propagande.

Le projet a reçu l'appui de très hautes autorités. Au Canada, le premier ministre M. King, dans un message à la **British United Press**, a affirmé que "la liberté de l'échange des nouvelles internationales est essentielle pour informer l'opinion sur les affaires internationales, sans quoi il ne peut y avoir de paix." Les chefs des principaux partis politiques à Ottawa ne sont pas d'un autre avis.

La question de la liberté d'information n'est pas nouvelle. Elle a été discutée depuis plusieurs années. Si on l'a remise en vogue et qu'on désire lui donner une solution légale de grande portée, c'est qu'on veut empêcher le retour de la dictature que certains gouvernements ont exercée sur la presse de leur pays. Nous savons tous comment les peuples d'Allemagne, d'Italie et de Russie ont été tenus ainsi dans une ignorance plus ou moins totale des événements qui se passaient en dehors de leurs frontières nationales. L'on voudrait aussi mettre fin à la propagande nationale entre les pays.

* * *

Il y aurait beaucoup à dire sur le projet. Tous en voient assez clairement le but avoué pour qu'il soit utile d'y insister. Mais chacun peut se poser sur sa mise en pratique, s'il doit être adopté un jour par les nations, une foule de questions qui en gâtent un peu l'apparente pureté.

Comment les agences mondiales de nouvelles resteront-elles, malgré toutes les libertés dont elles seront pourvues, indépendantes des influences qui voudront s'exercer sur elles? Car on n'imagine pas que les puissances politiques, financières, commerciales ou idéologiques se désintéresseront des nouvelles qu'un accord international permettra de jeter librement, par la presse et la radio, aux quatre coins du monde. Souvent leurs propres intérêts s'y trouveront concernés et, cela va de soi, elles voudront les défendre, les promouvoir. Les moyens ne manquent pas dont elles pourront toujours disposer à cet effet. Et l'argent, tout le monde le soupçonne un peu, n'en est pas un des moindres. Comment, d'un autre côté, les chefs des agences résisteront-ils aux avantages qu'on pourrait leur promettre en retour d'un petit service à rendre ou d'un peu de silence?

Supposons que ces chefs, ainsi que tout leur personnel, les correspondants en particulier, soient plus incorruptibles que les anges et qu'ils ne dévient pas d'un seul point de leur idéal de vérité, il reste à savoir comment les nouvelles seront traitées par les journaux de chaque pays. Ceux-ci auront la liberté de les publier Mais seront-ils obligés de le faire? Et puis, il est si facile pour la grande presse dite d'information de mettre en lumière tel genre de nouvelles et de jeter tel autre dans l'ombre. Les commentaires qu'on en donne dans les articles de rédaction ajoutent encore ou du moins peuvent aisément ajouter aux effets de ce jeu artificiel qui se pratique déjà passablement dans les grands quotidiens. Et puis encore, dans quelle mesure les journaux seront-ils eux-mêmes libres, en particulier, des puissances financières qui ne cessent de manoeuvrer pour imposer leurs vues aux gouvernants de chaque pays? Nous n'avons qu'à regarder ce qui existe chez nous, peuple démocratique, pour nous instruire sur ce sujet. Ce n'est un mystère pour personne qu'une partie de notre grande presse est entre les mains de la finance tandis qu'une autre est irrévocablement dévouée aux intérêts d'un parti politique. Peut-être que la différence, après tout, n'est pas aussi grande en réalité que dans les mots. Les journaux vraiment libres, vraiment indépendants, mais il nous suffit des doigts d'une seule main pour les compter.

Pourquoi tant de questions et de doutes mauvais, dirприменения-vous, autour d'un projet si beau et si prometteur? Oh! rien de très malin. C'est tout simplement que l'admiration, comme on l'enseigne, est le commencement de la sagesse.

* * *

Au delà du projet de la liberté de presse et de publication, se pose, qu'on le veuille ou non, un problème de morale. On aura beau passer des lois, signer des accords internationaux, instruire les hommes qui sont chargés de transmettre au monde les nouvelles ou de les commenter, de tous les perfectionnements techniques de leur métier, tout cela ne laissera pas d'être médiocre et stérile à l'égard des buts qu'on se propose tant que les consciences ne seront pas solidement attachées à l'amour de la vérité et du bien commun. De ceux qui prétendent informer honnêtement l'opinion publique, cet amour exige parfois les plus grands sacrifices. Mais c'est lui qui fait la grandeur morale de leur mission.

S. P.

La Pologne sacrifiée

LA PATRIE. — Le discours mémorable de M. Winston Churchill sur la Pologne n'a pas fini de faire gloser. L'opinion publique s'est justement émue des propos du premier ministre britannique exposant la politique officielle de son pays relativement au sort du malheureux voisin de la Russie et de l'Allemagne. Pendant un certain temps, on avait pu croire que Londres exerçait une influence décisive auprès de Moscou afin d'éviter la consommation d'une nouvelle injustice à l'endroit des Polonais. Il n'en est rien. Devant ce qu'il juge des exigences supérieures, le gouvernement anglais décide d'abandonner la Pologne aux convoitises russes.

Elle devra donc céder aux Soviets le territoire limitrophe de l'Ukraine et la région de Lwov; par contre, elle obtiendra en compensation une partie de la Prusse orientale et Dantzig. M. Churchill estime que la Russie a parfaitement raison de vouloir obtenir une assurance contre toute agression éventuelle à l'ouest: on ne peut toutefois s'empêcher de remarquer que la Pologne elle aussi apprécierait peut-être une telle garantie, cer c'est elle qui a été en 1939 victime de l'attaque conjointe de la Russie et de l'Allemagne. Un petit point d'histoire à ne pas oublier trop facilement. . .

Roger DUHAMEL

"L'Acte de la Confédération est un véritable contrat auquel les Canadiens français n'auraient jamais adhéré s'ils avaient su, contrairement à ce que disait sir John Macdonald, qui présenta en Chambre la loi de la Confédération, que leurs fils dussent être forcés de prendre part un jour aux guerres impériales en dehors du Canada."

Ernest LAPOINTE

(Discours à la Chambre des Communes, 1917).

L'attitude du Québec vis-à-vis des minorités françaises

Nous ne pouvons laisser passer, sans y répondre, l'article paru dan la **Boussole** du 23 décembre dernier, intitulé "**Une colonisation dangereuse**". Les tendances que cet article manifeste et la gratuité de certaines affirmations, appellent une mise au point. L'auteur de l'article en question nous donne l'impression de n'avoir jamais mis les pieds dans l'Ouest: il parle de la Rivière-la-Paix, région "dernièrement ouverte à l'envahissement du blé", comme si c'était là l'unique produit en vogue. Sans doute la culture du blé se fait encore dans l'Ouest sur une grande échelle; mais au cours des dernières années, nos cultivateurs se sont de plus en plus tournés vers la culture mixte et l'élevage. Il suffit pour s'en rendre compte de vivre au milieu d'eux ou de jeter un coup d'oeil sur les statistiques agricoles. La culture, non seulement du blé, mais aussi de l'orge, de l'avoine, de la luzerne, l'élevage du porc à bacon, l'apiculture, le commerce des oeufs, sont choses courantes à la Rivière-la-Paix, comme dans le reste de l'Alberta. Contrairement à ce que veut laisser entendre l'écrivain de la **Boussole**, la Rivière-la-Paix n'est pas une terre ouverte à "l'envahissement du blé".

L'oeuvre admirable d'une "poignée de Français"

Mais là n'est pas le point important. L'article de la **Boussole** est surtout condamnable par l'étroitesse de vision qui l'inspire. Citant un autre article reproduit par l'**Edmonton Journal**, et où l'on voit d'un mauvais oeil les Canadiens français quitter le Québec pour aller vivre dans les provinces anglaises, le correspondant de la **Boussole** se montre satisfait et même joyeux qu'on le parque dans la "réserve québecoise". Et il ne manque pas de reprocher aux fondateurs du pays, aux découvreurs, aux colonisateurs, leur rêve d'un Empire français en Amérique. "La poignée de Français, écrit-il, venus en Amérique a toujours vu trop grand". Certes on ne pourrait pas reprocher au Laurencius de la **Boussole** de voir trop grand, lui qui a peur de voir l'un des siens traverser la frontière du Québec et s'exiler. . .en Canada. Une fois mis en veine, pourquoi ne reproche-t-il pas à la "même poignée" de Français d'avoir traversé les mers, pour fonder la Nouvelle-France? Qu'il relise son histoire, il verra que ce ne sont pas les fondateurs du pays qui ont vu trop grand, mais ce sont ceux qui auraient dû les aider qui n'ont pas vu assez grand, ni assez loin. Au lieu de voir un Empire ceux qui dirigeaient alors les destinées de la France n'ont pas secondé comme il l'aurait fallu les fondateurs de la colonie naissante; ils n'ont peut-être vu que les "quelques arpents de neige" de Voltaire.

Nous ne prétendons pas "saigner" Québec

Le correspondant de la **Boussole** s'oppose nettement à ce que nos compatriotes du Québec "émigrent" dans d'autres provinces; et pour appuyer sa politique à courte-vue, il apporte quelques raisons qui ne tiennent pas devant un examen sérieux.

"Pourquoi saigner le Québec" dit-il. Et qui a jamais prétendu que nous devions saigner le Québec? Est-il vrai que les millions d'habitants du Québec ne peuvent plus répéter le geste qu'une "poignée de Français" a tenté et réussi en colonisant les bords du St-Laurent? Est-ce saigner le Québec que de lui demander le capital humain qu'il a de surplus et qui menace de se perdre chaque année? La réponse est claire lorsque l'on songe que chaque année, dans Québec, 75,000 jeunes quittent les écoles pour se lancer dans la vie. Et que dire de l'accroissement naturel des familles qui fait craquer les vieilles paroisses de la vieille province? Non, ce sont pas les quelques "émigrés" que nous demandons et que nous espérons, qui vont "saigner" le Québec.

L'appel de Mgr Taché

Nous conseillons au correspondant de la **Boussole** de relire la conférence que le R.P. Alexandre Dugré, S.J., prononçait au congrès de la colonisation tenu à Montréal le printemps dernier. Elle serait à citer en entier. Contentons-nous de ce passage:

"Faute de pouvoir conquérir l'Amérique du nord au sud, nous pouvions peut-être, après 1760, conquérir le Canada de l'est à l'ouest? Déjà nos traiteurs et nos voyageurs des pelleteries avaient pris les devants au Manitoba et jusqu'à Calgary, le Fort Jonquières. Monseigneur Provencher, puis surtout, le grand voyant, Monseigneur Taché, adjurent leurs compatriotes de ne pas descendre aux Etats-Unis, mais de se fortifier dans l'Ouest, où les Ontariens arrivaient bons seconds, en passe d'arriver bons premiers . . .

"Mais non. Au lieu d'aller fonder là une seconde province, nos surplus des campagnes allaient tisser, filer un mauvais coton, aux usines de l'ennemi héréditaire . . ."

Gaspillage et esclavage à Québec

Aujourd'hui encore certains, à l'exemple de Laurencius de la **Boussole**, préfèrent voir se perdre notre capital humain plutôt que de le laisser partir pour l'ouest. Le Québec se saigne lui-même en laissant sa population rurale s'écouler dans les villes. Cette population rurale qui était de 80% en 1871, tombait à 60% en 1901, et à 36% en 1941. Si on avait écouté naguère Monseigneur Taché, l'Ouest serait aujourd'hui à moitié français.

Le correspondant de la **Boussole** continue: "Pourquoi saigner le Québec pour réaliser l'Utopie d'un Canada où nous sommes chez nous partout? Nous ne sommes chez nous que dans le Québec. . ."

Nous ne contesterons pas qu'on fait la vie dure aux minorités, surtout au point de vue scolaire. "Nous ne sommes chez nous que dans le Québec". Mais est-ce bien vrai? Même dans Québec, nos compatriotes sont-ils vraiment les maitres. On n'a qu'à relire le livre de M. Victor Barbeau, **Mesure de notre taille**, pour apercevoir "des faits brutaux", selon l'expression même de la **Boussole**. Est-il vrai que le seul remède à cette situation c'est de nous renfrogner dans les frontières de Québec, et de faire ainsi le jeu de nos antagonistes? Que Québec soit fort, maitre chez lui, très bien. Mais devons-nous pour cela jeter tout le reste par dessus bord, renoncer au patrimoine conquis par nos ancêtres, abandonner à leur sort tous les rameaux qui ont eu l'ambition un jour de tenter fortune en dehors des frontières du Québec?

La réponse des Acadiens: une deuxième province française

La réponse, les Acadiens du Nouveau-Brunswick nous la donnent d'un façon péremptoire: ils sont en voie de nous donner la deuxième province française du pays. Si Québec veut mettre fin aux "utopies" et faire en sorte que nous nous sentions chez nous partout", ce ne sera pas en se retirant dans sa "réserve", mais en demeurant un bloc solide, avec une vision nette et grande de sa destinée, et en travaillant chaque jour et sans relâche à réaliser sa mission. Les premiers et les vrais coupables de la situation déplorable où nous sommes ce sont nous-mêmes, c'est-à-dire, vous, compatriotes du Québec. Divisions et subdivisions dans toutes les classes de notre groupe français, vision étroite et terre à terre, discussion de clocher, politique de ponts et de bouts de chemin, tout aura servi à vous tenir dans le marasme. Au lieu de blâmer la perte de quelques centaines de colons en partance pour l'Ouest, nos compatriotes devraient plutôt blâmer la perte de tant d'énergies, de fierté, d'esprit de conquête qui caractérisait les anciens. Cessons de nous bercer de phrases creuses; de faire de la critique qu'on dit "constructive", de pérorer sur l'esprit canadien, l'unité nationale. Parlons moins, agissons plus. Posons des actes qui comptent. A ce point de vue, les minorités françaises, que certains croient vouées à la disparition, peuvent donner d'utiles leçons.

Les minorités peuvent et veulent survivre

Le correspondant de la **Boussole** est forcé d'admettre que nous avons dans l'Ouest "une vie nationale bien organisée". Depuis plus d'un demi-siècle les colons de Québec qui ont émigré dans les plaines de l'Ouest ont tenu bon. Loin de diminuer, nos groupements s'établissent sur des bases chaque jour plus solides. Et si l'on considère que pour cette survivance religieuse et nationale, ils doivent compter à peu près sur leurs seules forces, cela ne devrait-il pas faire taire pour toujours ceux

(suite à la page 3)

SOCIETE D'ENSEIGNEMENT POSTSCOLAIRE

Le mouvement d'artisanat s'implante au Manitoba français

En 1941, notre Société d'Enseignement Postscolaire inaugurait ce qui devait être une de ses initiatives les mieux réussies, un mouvement d'artisanat. L'idée nous était venue d'implanter au Manitoba français cette industrie si florissante au pays de Québec et si spécifiquement canadienne-française. Après les tâtonnements usuels nous lançâmes l'entreprise en juillet sous forme d'un cours de cinq semaines à l'avantage de notre personnel enseignant. Des instructrices avaient été mandées de Québec à cet effet, toutes deux de la célèbre école de Sainte-Martine. Le cours fut même reconnu par le département de l'Instruction publique et c'était la première fois depuis 1916 qu'on y offrait un cours français. Une quarantaine de religieuses et institutrices laïques s'enregistrèrent. A la suite du cours, l'honorable M. Schultz, ministre de l'Instruction publique, nous offrit un octroi intéressant, pourvu qu'une des religieuses consentît à demeurer au Manitoba pour y continuer ses cours à domicile. C'est ainsi que la révérende Sr Donalda passa deux années à enseigner dans nos centres ruraux. Depuis l'automne de 1941, nous parcourons les routes, transportant notre équipement, de place en place, vendant nos métiers puis en achetant de nouveaux. Nous avons ainsi enseigné le tissage à plus de six cents femmes et jeunes filles et nous avons placé dans nos foyers plus de trois cents métiers. Chaque été nous donnons un cours plus avancé auquel nous convions celles qui veulent se perfectionner. Et chaque été nous organisons une exposition d'arts domestiques qui attire des centaines de visiteurs venus de partout.

Outre nos cours de tissage, nous devons maintenir un entrepôt où nos tisserands viennent s'approvisionner et où nous pouvons écouler les articles confectionnés, quand la chose est nécessaire. La plupart des dames et demoiselles se servent de leurs tissus et autres matériaux pour leur usage personnel et celui de leurs familles. Cette initiative si intéressante a eu des répercussions imprévues. Le tissage est entré dans un bon nombre de nos écoles et maisons religieuses. Comme nous étions les premiers venus, nous avons fait figure de pionniers dans cet art, si bien nôtre par ailleurs, et ce sont les autres qui sont venus cette fois. C'est ainsi que nos instructrices ont enseigné à des personnes de toutes les langues et catégories et c'est aux nôtres qu'en revenait le prestige! C'est là un fait d'importance pour une minorité.

On pourrait dire encore beaucoup de choses à propos de l'artisanat et de ses chances d'adaptation à notre vie de chaque jour. Nous croyons avoir compris la philosophie profonde qui s'en dégage, et cela grâce à nos instructrices du Québec qui l'ont sans doute reçue de nos souches paysannes. Cette philosophie s'harmonise avec nos vues sur la vie, ou peut-être devrais-je plutôt dire qu'elle en est la conséquence. Nos groupements sont encore assez bien conservés pour ne saisir toute la portée et c'est là, sans doute, la raison principale du succès signalé. Entre temps nous continuons notre travail sans beaucoup de bruit; mais nous espérons pouvoir implanter définitivement au sein de notre population cet art si canadien-français.

Antoine D'Eschambault, ptre

(Relations)



CARTES PROFESSIONNELLES

"NOUS VOUS SERVONS MIEUX"

Louis Riel et les événements de la Rivière-Rouge en 1869-70

(Suite et fin)

D'ailleurs, amnistiés, Riel et ses partisans ne l'avaient-ils pas été par le Parlement manitobain, plus courageux que le gouvernement d'Ottawa? A la session de 1872, au lendemain de l'alarme fénienne, le lieutenant-gouverneur Archibald convoquait les Chambres. Pour la défense du pays, il avait osé accepter la collaboration des Métis français, et en particulier de Riel et de ses principaux lieutenants. Violemment pris à partie, jusque dans l'Ontario, Archibald désirait faire approuver sa politique. Il n'en fait pas mystère: "J'ai eu soin, en convoquant la Chambre", a-t-il déclaré, "d'être assez explicite pour que mon discours amenât forcément sur le tapis la question dont la population de l'Ontario s'est tant occupée. Le paragraphe relatif à l'incursion fénienne a été rédigé dans le but de provoquer une critique et une réponse catégorique". Or quelle fut la réponse de la Chambre de Winnipeg? Un vote unanime accepta, ratifia tous les paragraphes du discours du trône. C'est après ce vote que, dans sa lettre du 20 janvier 1872 à l'honorable Joseph Howe, lettre dure, très dure, le lieutenant-gouverneur Archibald administra au secrétaire d'Etat pour les provinces cette sévère leçon où presque tous les mots sont à souligner: **"Il me semble que la population ici doit être le seul juge de l'administration de ses affaires. En tout cas, il devra en être ainsi tant qu'elle aura des institutions représentatives... Si alors vous ne pouvez punis sans désavouer le gouvernement constitutionnel, quelle est donc l'utilité d'appeler ces gens-là des proscrits? Selon moi, vous devez ou révoquer le gouvernement responsable ou admettre que vous ne pouvez remonter dans le passé pour punir des offenses dans lesquelles la moitié de la population se trouve impliquée, et qui ont été commises avant l'octroi du gouvernement responsable." "A moins de vouloir cueillir des raisins sur des épines et des figues sur des chardons", reprenait Archibald, "vous pourrez difficilement agir selon le gouvernement responsable en condamnant à la mort les chefs d'une majorité des électeurs."**

Mais voilà qui pose toute la question de l'incursion fénienne. Traitons-la en quelques mots. A qui connaît un peu la géographie manitobaine, il n'échappe point que les Métis de langue française détenaient sur la Rivière-Rouge, au sud de Fort-Garry et entre le fort et la frontière américaine, une position stratégique de première valeur. Reliés par un chemin direct à l'établissement français de Saint-Joseph au delà de la frontière, ils tenaient dans leurs mains, en cas d'invasion, la clef du pays. Se portaient-ils au devant de l'envahisseur, ils jetaient dans la balance le lourd poids d'une force décisive. Archibald le comprit. Les troupes de Wolseley ont été rappelées ou licenciées. Il restait 80 hommes pour garder Fort-Garry. Archibald fit appel aux Métis français. Ces malheureux subissaient alors, de la part des immigrants de l'Ontario et des volontaires licenciés, les pires avanies. C'est l'époque où, selon Archibald, certains individus parlaient et agissaient "comme si les Métis français devaient être balayés de la face du monde". On s'emparait de leurs terres sur la rivière aux Islets-de-Bois. Pour mieux afficher leur esprit de conquête, les spoliateurs changeaient le nom français de cette rivière en celui de rivière Boyne. Un moment Archibald put se croire à la veille de la guerre civile. Cependant, de l'autre côté de la frontière, le chef fénien, O'Donaghue, se dressait avec le prestige d'un ancien membre du gouvernement provisoire. Il se posait en vengeur des insultes et des persécutions prodiguées aux hommes de sa race et de sa foi. Tout semblait donc conjuré pour pousser les Métis français dans les bras des Féniens. Archibald fit appel au clergé, aux notables de Saint-Boniface. Ensemble ils sollicitèrent et obtinrent l'appui de Riel et de Lépine. L'Ouest fut sauvé. Ainsi du moins, en a jugé Archibald. "Si la Puissance a maintenu une province à protéger au lieu d'avoir à la conquérir", elle le doit, affirmera-t-il, "à ma politique de modération. Si j'avais repoussé les Métis entre les bras de l'ennemi; si j'avais fermé la porte au repentir et empêché la population de se soumettre loyalement à la Reine, O'Donaghue aurait été secondé par toute la population qui se trouve entre l'Assiniboine et la frontière. Fort-Garry serait tombé aux mains d'une population armée et les colons anglais au nord de l'Assiniboine auraient subi des horreurs dont la pensée me fait frémir". Mais qui avait induit la population métisse à prendre en masse le parti qu'elle venait de prendre? Ecoutons encore le témoignage d'Archibald: "Je crois que l'attitude des Métis, lors de l'incursion fénienne, est **due aux représentations de leurs chefs**, que j'ai déjà mentionnées, et si les Métis eussent pris une attitude différente, je ne crois pas que la province serait maintenant en notre possession". Archibald a dit encore plus expressément: "Les renseignement qui m'arrivèrent de tout côté me démontrèrent que l'influence de Riel sur les Métis français était énorme et je crois que leur attitude et l'appui qu'ils ont donné au gouvernement sont dus en grande partie aux efforts de Riel, et que s'il eût agi autrement, ils fussent restés neutres ou auraient été hostiles au gouvernement". Que vont faire maintenant les ennemis de Riel? Vont-ils désarmer? J'ai entendu dire qu'il nous était arrivé, à nous aussi, gens du Québec, de sauver le Canada, une fois ou deux et que, depuis lors, l'on n'avait cessé de nous étouffer sous les témoignages de gratitude. Que vont faire les politiques d'Ottawa? Vont-ils s'acharner à traiter comme un rebelle et comme un proscrit l'homme que le gouvernement de sa province vient d'appeler à la défense de la frontière et qui a sauvé le Nord-Ouest? Vont-ils enfin exiger et obtenir l'amnistie? Nul n'ignore jusqu'à quel point ce cas juridique devait embarrasser en 1875 lord Dufferin: "J'avoue que j'aurais beaucoup de peine à me convaincre", confiait-il au gouvernement impérial, "qu'après que le gouverneur d'une province a mis des armes aux mains d'un sujet et l'a invité à exposer sa vie... pour défendre la couronne de Sa Majesté... ainsi que pour protéger son territoire — avec la connaissance pleine et entière à l'époque que le sujet en question pouvait être cité en justice pour délits antérieurs — j'aurais beaucoup de peine à me convaincre, écrivait Dufferin, que l'exécutif se trouve encore en état de poursuivre comme félon la personne avec laquelle il a ainsi négocié". Mais encore une fois, que vont décider les hommes d'Ottawa? Leur attitude ne gagne encore rien en élégance. Ils ne sauront qu'exprimer leur mauvaise humeur à Archibald et inviter les chefs métis à prendre le chemin de l'exil. Et ils accepteront que le gouvernement impérial, en commuant contre ces hommes la sentence de mort pour l'emprisonnement, les déclare déchus pour la vie de leurs droits politiques.

Qui donc, quelles influences occultes, redoutables, lient les mains de ces gouvernants? L'unanimité absolue s'est refaite parmi les Métis français du Manitoba. Même ceux qui n'avaient pas été du "mouvement", Archibald le constate, font du sort de Riel une question de race et eussent regardé tout châtiment infligé au chef comme infligé à eux-mêmes. Dès la fin de l'année 1871 les sentiments de la plus grande partie de la population anglaise — toujours au dire du même témoin — ont considérablement évolué. "Le sentiment général dans la province (sauf dans le district de Lisgar) est favorable à Riel". "De fait" — je cite toujours Archibald — "tous les Métis français et la majorité des Anglais regardent les chefs de l'insurrection comme des patriotes et des héros, et le gouvernement qui voudrait les traiter comme des criminels serait virtuellement obligé de méconnaître les principes du gouvernement responsable". A la Chambre de Winnipeg, 19 représentants sur 24 ont voté "en faveur d'une politique qui mettra sur un pied égal toutes les classes, sans égard à leur conduite lors des troubles". L'animosité au Manitoba n'est donc plus entretenue que par une infime minorité de turbulents, volontaires licenciés, immigrants de l'Ontario. Archibald s'en ouvre à sir Georges Etienne Cartier (24 février 1872): "La difficulté n'est pas de contenir la population du pays, mais cette petite bande d'hommes désordonnés et méchants qui infestent les tavernes de Winnipeg". Seulement, il y a qui parle plus haut que le sentiment du Manitoba, le sentiment de l'Ontario. Le péril fénien à peine passé, le Parlement de Toronto armait contre Riel la main des assassins. Il promettait une récompense de $5,000 à qui captu-

(suite à la page 6)

L'attitude du Québec

(suite de la page 2)

qui, à l'exemple du Laurencius de la **Boussole**, prétendent que de laisser partir des colons pour l'Ouest, c'est en quelque sorte les laisser se noyer dans un "melting pot".

"Le peuple du Québec n'est pas assez fort, dit la **Boussole**, pour s'éparpiller. Il faut qu'il grandisse, s'il veut devenir assez puissant pour aider les minorités des autres provinces..." Raisonnement de rhétoricien. Québec ne serait pas assez fort: nous n'admettons pas une telle affirmation. Ce qu'une "poignée de Français" a pu faire sur les bords du St-Laurent, un peuple de trois millions ne le pourrait pas? Etre assez fort pour aider les minorités, est-ce que cela voudrait dire d'attendre cent ans pour lui fournir le capital humain dont elles ont besoin maintenant. Le Québec a perdu des centaines de mille des siens; pour n'avoir pas entendu l'appel des évêques de l'Ouest, Québec a laissé ce capital humain s'écouler dans un pays étranger. Nous ne demandons pas à Québec de s'affaiblir; nous lui demandons seulement une infime partie du capital humain qu'il gaspille encore aujourd'hui.

Sachons prévoir

Il y a plus. Il y va de l'intérêt même des nôtres du Québec, de voir grand, à l'encontre de ce que prêche Laurencius dans la **Boussole**. Québec a le taux de natalité le plus fort du Canada. Chaque année on calcule que 75,000 jeunes sortent des écoles pour s'établir. Combien d'années encore le Québec pourra-t-il offrir de l'espace aux nouveaux venus. Au cours d'un congrès tenu à Edmonton, M. E. Laforce, agent de colonisation des chemins de fer nationaux déclarait que si l'on accordait toutes les terres qui sont actuellement disponibles dans Québec, il n'en resterait plus dans dix ans à concéder. Notre pays est grand, soit. Mais sait-on qu'il comporte à peine 8 pour cent de sol arable. Est-il de politique sage de se fermer soi-même la porte à de nouveaux débouchés?

La grande famille française du Canada

Un fait que le correspondant de la **Boussole** semble oublier, c'est que près d'un million de Canadiens français, soit environ 25% de tout notre élément, vivent en dehors de Québec. Il est temps que nos compatriotes du Québec mettent en pratique le "Je me souviens". Nous faisons partie de l'Atlantique au Pacifique, de la grande famille française. Québec n'a pas le droit de s'amputer sous un faux prétexte d'une portion aussi considérable. Ce n'est pas seulement le groupe de la Rivière-la-Paix, mais tous les groupes qu'il doit aider.

En résumé, l'appui que nous demandons au Québec, pour renforcir nos minorités, par quelques colons n'est pas au dessus de sa capacité. Ces colons, d'autre part, ne seront pas une perte; car la preuve est faite que nous pouvons, même si le danger est grand, résister à l'assimilation. Etre chez nous partout en Canada, cela n'est pas une utopie, à moins que l'on ne suive le conseil d'un Laurencius et que l'on se renferme soi-même dans une 'réserve'. Le véritable danger, ce n'est pas la colonisation poussée auprès des minorités: c'est plutôt les dissensions internes de notre élément, la politique à courte vue, le manque d'idéal, l'absence de courage devant la tâche à accomplir.

Si nos ancêtres avaient raisonné comme Laurencius le fait dans la **Boussole**, ils seraient restés bien tranquilles dans leur pays, et Québec n'aurait jamais existé. Ils ont vu grand. Mais ceux qui sont venus après eux n'ont pas toujours été à la hauteur de leur vocation. Ils n'ont pas vu. N'allons pas nous-mêmes commettre la même erreur de vision. Qu'on le veuille ou non, les groupes français sont établis à travers le Canada. Si le Québec en est le coeur pour nous, notre patrie c'est tout le Canada. Nous sommes ici pour y rester. En dépit des prophètes de malheur, nous survivrons.

P.-E. BRETON, O.M.I.

Greenshields

Parmi nos gens qui sont allés à Edmonton, on compte Rock Chartier, M. et Mme Alcide Girard, M. et Mme Léopold Leduc, M. et Mme Gérard Touchette, M. Stanislas Touchette qui doit y retourner bientôt avec son fils Alberta. M. Donat Collette est allé passer l'hiver sur les côtes de la Colombie.

* * *

M. Lucien Lapierre a convolé en deuxièmes noces avec Mme Vve Pagé, de Chauvin.

* * *

Mlle Rita Lapierre, partie le 10 décembre, passera l'hiver avec sa grand-mère, Mme Xavier Lapierre, à Ste-Rosalie de Bagot, P. Québec, tandis que Emile fait le train de M. Albert Tessier, de Chauvin. Ce dernier est en tournée d'affaires dans l'Est.

Albert Girard, du Lac des Oeufs, est venu nous visiter et faire les moissons avec son grand-père Augustin Grenier.

Au moins trois de nos vénérables couples de pionniers ont acquis logis à Wainwright pour l'hiver: M. et Mme Wilfrid Lafrance, M. et Mme Delphis Rajotte et M. et Mme L.-E. Roy.

* * *

A l'assemblée annuelle de notre compagnie locale de téléphone, les actionnaires ont élu M. L. Lapierre président, E. Grenier secrétaire. Les directeurs sont MM. L. Leduc, W. Jackson et A. Smith.

* * *

Nous apprenons que Mme Geo. David, née Mortine Girard, qui a été dangereusement malade, est en voie de convalescence.

* * *

Mlle Madeleine Girard, benjamine de M. et Mme Alcide Girard, a épousé M. Thomas Goddard.

* * *

Un accident qui aurait pu avoir des suites funestes, est survenu à l'un de nos anciens résidents, M. Romuald Chartier, à l'un des puits pétrolifères de Turner Valley où il est employé. Une pièce de fer lui a fracassé le front. Nous apprenons que la blessure qui a requis une trépanage, est en bonne voie de guérison.

Réparation des maisons à Londres

Londres. — Un total de 258,849 maisons endommagées par la guerre, dans la région de la défense civile de Londres, ont été réparées pour être "suffisamment confortables pour l'hiver", a annoncé sir Malcolm Trustam Eve, chef des réparations à Londres. Sir Malcolm a ajouté que l'armée des travailleurs préposée aux réparations dépasse maintenant les 132,100.

TANGENT

Noël

A la grande fête de Noël, notre paroisse avait le bonheur d'entendre la prédication du R.P. Aristide Philippot, o.m.i., de la maison de Grouard. L'assistance fut nombreuse à la messe de minuit et la sainte communion fut distribuée par les deux Pères. La quête de Noël fut faite par deux enfants de la première communion.

L'Enfant-Jésus de la crèche répandit d'abondantes grâces dans notre paroisse et invita plus d'un à la piété. Plusieurs enfants sous l'inspiration des parents viennent le prier et déposer leurs offrandes à la crèche.

Jour de l'An

La fin de l'année fut marquée par une heure d'adoration et de réparation à 7h.30 du soir. Une autre heure de reconnaissance et de demande eut lieu à 11h.30 et se termina par la sainte communion. Tous ont imploré les bénédictions divines sur les familles, sur toute la paroisse.

Visiteurs

Tout notre monde travaillant à l'extérieur est revenu dans la paroisse pour jouir de la communauté paroissiale réunie sous le clocher aux offices communs. A tous et à chacun, nous souhaitons bonne, heureuse et sainte année... et la paradis à la fin de la vie.

MORINVILLE

Mme Isidore Houle recevait dernièrement pour Noël la visite de sa mère, Mme Chayer, et aussi d'Octave Chayer et sa dame, et de Mme Emile Bruneau. Ils venaient de Falher et leur promenade à Morinville a causé à tous un grand plaisir. Ce qui a attiré davantage l'attention de ces étrangers a été la beauté de notre temple dont ils avaient entendu parlé, mais qu'ils n'avaient pas encore vu. D'ailleurs, c'est là un sentiment partagé par tous ceux qui viennent à Morinville en entrant dans l'église. Ils se croient dans la province de Québec.

* * *

Nos joueurs de gouret se sont rencontrés vendredi soir avec ceux de Legal et, cette fois, la victoire est restée aux visiteurs. Le résultat a été de quatre à trois en faveur de la paroisse voisine. Les nôtres l'avaient emporté quelques jours auparavant avec la même proportion. C'est donc dire que les deux équipes sont dignes l'une de l'autre et que l'hiver nous donnera l'occasion de voir plusieurs parties chaudement contestées.

* * *

Nous sommes au dernier jour de l'année et 1944 s'en va, emportant pour tous une quantité de souvenirs plus ou moins intéressants. Nous avons surtout celui de la guerre avec tout son cortège d'épreuves, de tristesses et de deuils profonds. Combien des nôtres pleurent actuellement un fils tendrement aimé que la guerre leur a ravi au cours des derniers douze mois! Combien d'autres vivent dans une inquiétude mortelle et qui se demandent sans cesse: "Est-ce qu'il reviendra jamais à la santé, car il a été terriblement blessé". C'est avec ces sentiments que l'année 1944 vient de se terminer. L'année nouvelle sera-t-elle plus heureuse? C'est là le secret de la Providence. Prions pour qu'il en soit ainsi. C'est pourquoi nous disons à tous nos lecteurs des seize dernières années "Bonne et heureuse année!

* * *

Notre petite ville s'éveillera en 1945 avec de nouveaux hommes d'affaires en charge de maisons importantes, nous voulons dire M. Rocques qui a pris possession du magasin de fer et un autre Monsieur d'origine polonaise qui s'est installé à la place de M. Louis Caouete. L'on nous dit que d'autres changements auront lieu avant longtemps.

* * *

Notre température pour les fêtes a été tout simplement merveilleuse. Ce ne pouvait être mieux pour la messe de minuit et depuis le thermomètre se tient aux environs de zéro. De plus, dans quelques jours, les journées allongeront quelque peu et puis ce sera la marche vers le printemps. L'hiver sera donc relativement court et tout le monde s'en réjouit.

* * *

Nous avons eu le Supérieur du Juniorat pour le Jour de l'An et la fin de l'année. Il est inutile de dire qu'il est toujours bienvenu à Morinville comme enfant de la paroisse et nous devons en dire autant des autres prêtres qui reconnaissent notre petit coin de terre comme le lieu de leur origine. Notre population est toujours heureuse de les rencontrer et de causer du bon vieux temps.

GUY

Jeudi, le 21 décembre au soir, eut lieu une soirée à l'école Benoit à l'occasion de l'arbre de Noël. Tous les enfants étaient présents avec leurs parents et amis. Le programme donne une bonne idée du savoir-faire de la maîtresse, Mlle Gertrude Côté. Les enfants ont bien fait les choses. 21 numéros nous ont agréablement surpris et intéressés. Voici le programme:

1—O Canada; 2—Bienvenue; 3—Le Noël des petits oiseaux; 4—Les souhaits; 5—O Holy Night; 6—Les leçons de la Crèche de Jésus; 7—La Bougeotte (1ère partie); 8—Les cheveux blancs; 9— La Bougeotte (2ème partie); 10—La Berceuse (chant Leonart); 11—La Bougeotte (3ème partie); 12—Trois jeunes garçons; 13—La Bougeotte (fin); 14—Sainte Nuit (chant); 15—Par la cheminée; 16—Sur le bord de l'île; 17—D'où viens-tu Bergère? 18—In a Christmas Toyshop; 19—Adeste Fideles; 20—Adresse de remerciements; 21—God Save the King.

Le Père Noël est venu lui-même dépouiller l'arbre de Noël, par son sosie Maurice Beauchamp. Chaque enfant reçut un dollar artistiquement placé sur une carte sous enveloppe avec, en plus, un sac de friandises. Parents, amis et enfants garderont un bon souvenir de cette fête de famille.

* * *

Pour la fête de Noël, il y eut une préparation éloignée et une préparation prochaine avec une composition de lieu. Représentez-vous l'intérieur de l'église de Guy orné comme aux grandes fêtes avec en plus la liturgie de Noël et de la crèche du côté de l'évangile.

Mlle Gertrude Benoit a vu elle-même à la parure de l'autel et des mures. Les arbres de la crèche furent apportés par M. William Saulnier qui n'a que 73 ans... Notre curé s'occupa de placer les personnages.

Dès le dimanche matin, plusieurs personnes se présentèrent au confessionnal et ces confessions se continuèrent et dans l'après-midi et dans la soirée.

M. Raymond Benoit seconda sa soeur de son mieux, avec l'aide de MM. Edouard et Archilaus Gagnier, dans les derniers préparatifs.

La grand'messe commença à minuit précis. Le choeur de chant était bien représenté et nous donna du beau chant, secondé par Mlle Marie Jasmin à l'harmonium. Durant les deux dernières messes, il y eut cantiques en français et en polonais, en alternant. La communion se fit avec beaucoup de piété et tout le monde assista aux trois messes.

Après la dernière messe, il y eut distribution de crèches de Noël à chacun des enfants. Il nous manquait un certain nombre de paroissiens qui sont aux chantiers de Faust et de Valleyvieuw. Il y eut sermon en français et en anglais.

L'église était bien éclairée et les nombreux lamplons allumés scintillaient un peu partout. Une température splendide a permis à tous de profiter de cette belle fête de Noël. Redisons souvent, durant l'octave, le chant des anges: "Gloire à Dieu au plus haut des cieux et paix sur la terre aux hommes de bonne volonté".

PLAMONDON

Les rapportages de décembre parlent d'un bon et fructueux bazar sous la direction de Mmes Emile Richard et Léo Schaub, avec le généreux concours de beaucoup d'autres.

* * *

Les baptisés ont été: Le 9 décembre, Jeannette Mildred Marie, fille de M. et Mme Gabriel Ladouceur.

Le 17, Joseph André Ovila, fils de M. et Mme Aristide Germain;

Le 22, Marie Rose, fille de M. et Mme Clifford Gauthier.

* * *

Un décès, le 15 décembre, fut celui de M. Raymond Varin, bien connu depuis près de 40 ans à Edmonton, Athabasca, Plamondon et en quelques endroits de la Californie. Il est décédé après 4 jours de maladie, à sa demeure, près du lac La Biche.

A son service, chanté en l'église de Plamondon, M. le curé S. Loranger était l'officiant, et les porteurs étaient Eugène Raoult, Jos. Caron, Louis Brackhage, M. Wentworth, Phil Johnson et J.-A. Piquette.

Conduisaient le deuil: Mme Varin, épouse du défunt, Arthur Varin, son fils avec son épouse et Mme Raoult. De nombreux amis étaient présents. Un autre fils, Laurent, est arrivé de Californie le lendemain du service, et a pu du moins consoler sa mère pendant quelques jours.

* * *

M. Ferdinand Plamondon a acheté une demi-section de terre de M. William Plamondon; et M. Willard Gauthier a acheté un quart de M. Théodore Plamondon; et M. Dewey Plamondon a acheté un quart de M. Roméo Blanchette.

* * *

M. l'avocat L. Tellier et M. Garneau, de Legal, étaient de passage ici au milieu de décembre. M. Tellier visitait sa soeur religieuse à notre couvent et aussi M. le curé, une vieille connaissance.

* * *

La messe de Minuit, à Noël, attira les foules à l'église et à la sainte Table, comme de coutume. Trois choeurs firent les frais du chant: celui de l'école dirigé par les religieuses; celui des dames, avec Mme Gaudet, et celui des hommes, avec M. Albert Gaudet pour directeur. Immédiatement avant la messe, la statue de l'Enfant-Jésus était portée à la crèche par le célébrant, au chant coutumier du cantique "Silence ciel". Les chants de Noël, avec ceux de la messe et de la communion furent fort bien rendus. Nous en remercions qui de droit.

Une belle crèche est celle qui a été montée par les religieuses et qui dominait dans l'église et la petite crèche, et il a loué la bonne tenue et la piété des assistants.

* * *

Nos remerciements aux RR. Soeurs du Couvent de l'Assomption pour leur coopération avec leurs élèves à la saynète "Le meilleur don", dirigée par M. Maurice Lavallée, d'Edmonton, et interprétée sous sa surveillance au poste de radio de l'Université par Miles Marguerite Piché, Marjorie Charbonneau, Sylvia Turgeon et Jeanne d'Arc Magnan. Les chants de Noël si bien rendus par toutes leurs élèves, complétaient cette jolie pièce. Félicitations au professeur pour la générosité qu'il apporte à apprendre aux étudiants et étudiantes la belle diction française qu'il possède lui-même à un haut degré.

* * *

Un autre de nos soldats, Paul Ouellette, en service outre-mer depuis plus de trois ans, est tombé au champ d'honneur en Europe. Il est le septième de notre village, enlevé à l'affection des siens par cette guerre infernale. Un service funèbre fut chanté pour le repos de son âme, le 27 décembre. Nos profondes sympathies à tous les membres de sa famille.

* * *

Mlle Marie Dupuis, institutrice de Bonnyville, passe ses vacances chez ses parents, M. et Mme Albert Dupuis.

* * *

M. Georges Gagné, de Lac Esturgeon, est en visite chez ses amis.

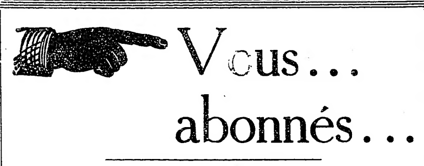
* * *

Un an vient de fuir, un autre commence, et à cette occasion, l'échange des souhaits se perpétue suivant l'ancienne coutume. "Bonne et heureuse année", aux parents, aux amis, aux lecteurs du bon journal, et le paradis à la fin de vos jours, ainsi que l'on salue le nouvel an dans tous les coins du pays restés fidèles aux vieilles coutumes. Souhait plein d'espoir, car c'est la fin vers laquelle nous tendons tous.

McLENNAN

La messe de minuit a été, cette année, plus que jamais, une démonstration de foi solide de la part de la population catholique du village. Vue le manque d'espace, et pour répondre au désir d'une assistance nombreuse, le R. Père curé invita le R.P. Marsan, o.m.i., à chanter la messe de minuit pour les enfants accompagnés des religieuses, dans la salle de l'école. A l'église, le R. Père Nadeau, o.m.i., curé, officiait à la messe et le R.P. Lessard, o.m.i., avait la charge du choeur de chant, qu'il a exercé avec succès. Les communions nombreuses et ferventes couronnèrent les coutumes pieuses qui entourent toujours la Messe de Minuit, suivie des visites à la crèche où les enfants vont prier le petit Jésus si beau près de sa mère, la sainte Vierge. Depuis bien des jours, ils anticipaient ces visions radoucies de la crèche, de sapins illuminés à profusion, et le retour à la maison avec les surprises merveilleuses de l'arbre de Noël.

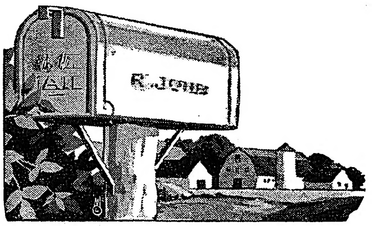
Le R.P. Curé a chaleureusement remercié le choeur de chant, ainsi que les religieuses qui ont si bien décoré l'autel



C'est maintenant le temps...

Ne négligez pas le renouvellement de votre abonnement. Le renouvellement à date de l'abonnement montre l'intérêt du lecteur.

MALLEZ-LE AUJOURD'HUI !



Servez-vous de la formule ci-dessous, et envoyez-nous le prix de votre abonnement par la poste.

Merci à l'avance!

Nom de l'abonné ....

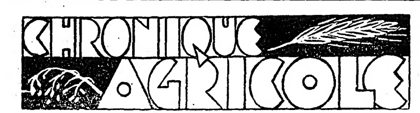
Adresse ....

Ci-inclus veuillez trouver la somme de $..................

pour abonnement pendant .... an.

Adresser l'enveloppe comme suit: La Survivance, Edmonton, Alta.

N.B. — Voyez les prix au haut de la page 2, à gauche



L'école de la coopération

Les coopératives doivent, avant toute chose, êtres des écoles. Des écoles qui enseignent les vertus cardinales de la vie en commun: la justice, la charité, l'amour. Surtout, qui montrent comment se les incorporer, en faire la substance de ses jours et les traduire en actes. D'abord, en se disciplinant soi-même; ensuite, en disciplinant le quotidien. Se discipliner veut dire prendre l'exacte mesure de son utilité et la faire servir à l'avancment de son prochain et du sien propre. S'intégrer dans la société, à sa place, à son rang et non vivre en marge de son peuple par indifférence, égoïsme ou paresse. Personne n'est grand dans la satisfaction de soi-même; personne n'est grand dans la recherche de ses aises. Les occasions de se dépasser, donc de se grandir, sont infinies. Tout est de ne pas se méprendre sur leur valeur, de les juger trop petites, insignifiantes. Laissons la sainteté et l'héroïsme aux élus et contentons-nous de produire les fruits dont nous sommes capables. L'essentiel est que nous en produisions comme nous le rappelle saint Paul.

Par discipliner le quotidien, on entend s'élever au-dessus des préoccupations grossières qui étouffent tout élan vers la spiritualité. Garder une partie de soi accessible au désir et à la volonté de répandre de la lumière et de la chaleur. N'importe qui le peut à condition de ne pas s'emmurer dans la médiocrité, de ne pas se laisser endormir par les vapeurs de sa digestion. Placer sa ligne d'horizon plus haut que son métier, sa profession, ses occupations journalières. Comprendre qu'on n'est que la partie d'un tout et que ce tout se compose de ce que chacun de nous y apporte de bon, de beau et de désintéressé. La vie est autre chose que la somme de nos petitesses, de nos tracas, de nos succès ou de nos insuccès. Elle est, en tout cas devrait être, l'arc-en-ciel de nos aspirations. Or, il n'y a pas cent façons qu'elle le devienne. Il n'en est qu'une: déplacer le centre de gravité qui est dans l'argent.

La coopérative ne se contente pas d'enseigner ses sociétaires; elle les met à même d'appliquer les principes selon lesquels ils sont appelés à se comporter. L'amour du prochain, elle le leur facilite en abolissant les distances qui le contrarient. De là, elle transfigure leurs actes, ceux qui les liaient le plus étroitement à la matière. D'individualistes, d'égoïstes peut-être, ils deviennent altruistes. De la richesse qu'ils créent, les individus retireront leur part; les oeuvres et l'éducation se partageront le reste. Il se peut que cette solidarité, cette fraternité ne soient pas également sensibles à tous. C'est affaire de coeur et il ne nous appartient pas d'en juger. Ne fouillons pas les consciences. Tenons-nous-en aux actes. Or, du moment qu'on soumet les siens à une volonté commune, à un idéal commun, qu'on les oriente vers une fin désintéressée, nous estimons, sans crainte de nous tromper, qu'il y a amour. Parce qu'il y a amour, il y a parallèlement charité. La plus possitive, la plus fructueuse qui isoit: l'entr'aide. . .

Extrait de l'"Initiation à l'humain",
de Victor BARBEAU.

Les rhumes mauvais pour les volailles

Le rhume ordinaire est très répandu dans les basses-cours pendant l'automne et le commencement de l'hiver, où il cause une grosse perte de production. La ponte est interrompue, les volailles enrhumées sont plus exposées à contracter de graves maladies comme la roupie et la bronchite. Il est donc utile de prendre des précautions en automne pour prévenir les rhumes. Les causes communes sont l'exposition aux courants d'air, l'humidité, une baisse subite de température, la mauvaise aération et la saleté aident naturellement à propager les rhumes. Il est beaucoup plus facile de prévenir les rhumes que de les guérir au moyen de remèdes lorsqu'ils font leur apparition dans une bassecour et cela coûte aussi beaucoup moins cher.

Dans le traitement des rhumes, la première chose à faire est de corriger les conditions qui les produisent. On donnera tout d'abord une purge légère composée de une demi-livre à une livre de sel d'Epsom par 100 poules. On répétera la dose si c'est nécessaire. Une solution de 10 p.c. d'argyrol est aussi un bon antiseptique pour le traitement des rhumes. On met une goutte de cette solution dans les deux yeux et dans les deux narines et dans la voûte du palais au moyen d'un compte-gouttes ou d'un flacon d'huile d'une machine à coudre. Les rhumes peuvent être propagés par les casseroles qui servent d'abreuvoir. Quelques grains de permanganate de potasse en quantité suffisante pour donner à l'eau une couleur violette foncée agiront comme désinfectants et réduiront le danger.

Marché

Les prix du marché d'Edmonton

Avoine—

2 C.W.	41½
3 C.W.	40½
Fourrage No 1	39½
Fourrage No 2	38

Orge—

1 C.W.	50¾
2 C.W.	50¾
3 C.W.	48¾

Seigle—

2 C.W.	93¾
3 C.W.	88¾

Bétail—

Veaux de choix	10.50 à 11.00
Bouvillons de choix	10.50 à 11.00
Ordinaires	8.50 à 9.50
Génisses de choix	9.00 à 10.00
Ordinaires	7.50 à 8.50
Vaches de choix	7.00 à 7.50
Taureaux	4.50 à 6.50

Beurre—

No 1, 34½; No 2 32½ No 3, 30½

Crème—

No. 1, 42; No. 2, 37.

Oeufs—

Grade A large	29
Grade A medium	27
Poulettes	21

Récolte de pommes de terre en 1944

La première évaluation de la récolte canadienne de pommes de terre est de 47,540,000 quintaux sur 543,900 acres, soit un rendement de 89 quintaux par acre; les chiffres comparatifs de 1943 sont de 43,541,000 quintaux sur 532,700 acres ou 82 quintaux par acre. Dans les Maritimes, la production a augmenté en Nouvelle-Ecosse et dans l'Ile du Prince-Edouard par suite de rendements beaucoup plus élevés, mais il y a eu aussi une augmentation des plantations en Nouvelle-Ecosse. Au Nouveau-Brunswick, la production a diminué malgré une augmentation de 10 p. c. dans l'étendue plantée en 1943, parce que le rendement moyen était moins élevé par acre. Dans le Québec la production s'est relevée. Tandis qu'elle est à peu près la même que l'année dernière dans l'Ontario. Les inondations qui ont sévi au Manitoba et la pourriture du mildiou ont réduit la production de moitié; par contre en Saskatchewan, la récolte est plus forte que celle de 1943. Dans l'Alberta il y a peu de changement. En Colombie-Britannique il y a une diminution.

Voici l'évaluation dans la production des pommes de terre par province: Les chiffres de 1943 sont donnés entre parenthèses: Ile du Prince-Edouard, 4,680,000 quintaux (3,321,000); Nouvelle-Ecosse, 3,050,000 (1,380,000); Nouveau-Brunswick, 9,032,000 (1,432,00); Québec, 14,357,000 (11,256,000); Ontario, 7,320,000 (7,540,000); Manitoba, 1,251,000 (2,414,000); Saskatchewan, 3,619,000 (2,883,000); Alberta, 2,497,000 (2,153,000); et Colombie-Britannique, 1,734,000 (2,162,000): tous les chiffres sont des quintaux.

Des élections en Italie au printemps

Rome. — Le nouveau cabinet italien a décidé de tenir des élections dans toute l'Italie libérée, le printemps prochain, même si le nord du pays est encore aux mains des Allemands et des fascistes. Ce sera la première fois, en 24 ans, que les Italiens voteront librement.

CALENDRIER DES COUPONS DE RATIONNEMENT DU CONSOMMATEUR

JANVIER

VALEUR DES COUPONS
BEURRE - ½ livre
SUCRE - 1 livre

DIM.	LUN.	MAR.	MER.	JEUDI	VEN.	SAM.
	1	2	3	4 • • •	5	6
7	8	9	10	11 Coupon de beurre 92 Valable	12	13
14	15	16	17	18 Coupon de beurre 93 Valables Coupons de sucre 50, 51 Coupons de conserves 37, 38	19	20
21	22	23	24	25 Coupon de beurre 94 Valable	26	27
28	29	30	31	Conservez le beurre!		

Tous les coupons valables dans carnet de rationnement 5 sont bons jusqu'à nouvel avis.

SAINT-PAUL

La messe de minuit a été célébrée d'une manière grandiose dans notre église très bien décorée pour la circonstance.

La cérémonie débuta par le chant de Minuit Chrétiens. Le R.P. Leduc célébra le Saint Sacrifice, assisté des RR. PP. Yott et Forestier. La maîtrise de la paroisse fit les frais du chant qui fut superbe. Le sermon fut prêché par le R.P. Meunier, curé, qui offrit en même temps ses souhaits de Noël.

Nos félicitations à tous ceux et celles qui ont si bien rendu le chant de la messe et aussi les cantiques de Noël à la messe de l'aurore.

* * *

Un très joli mariage a eu lieu en notre église, jeudi le 28 décembre, alors que Mlle Thérèse Duchesneau, fille aînée de M. et Mme Edmond Duchesneau unissait sa destinée à celle de M. Georges Joly, fils de M. et Mme Théodoric Joly.

Le futur marié était accompagné de son père et des garçons d'honneur: MM. Marcel Joly, Laurent Duchesneau et Laurent Joly.

M. Duchesneau accompagnait sa fille. Remplissaient les fonctions de filles d'honneur, Mlles Irène Duchesneau, Simone Michaud et Yvonne Joly.

La mariée était tout-à-fait charmante dans sa toilette de satin blanc. Elle était parée d'un long voile et portait un bouquet de roses blanches avec fougères. Les filles d'honneur étaient vêtues de robes bleu pâle avec voile et couronne et portaient chacune un bouquet. Comme petite bouquetière, une mignonne fillette, Dolorès Lamothe, était habillée de satin blanc avec long voile.

Le R. P. Adéodat Girard, cousin du marié donna la bénédiction nuptiale et fit l'allocution d'usage.

Durant la cérémonie le chant fut exécuté par un groupe de jeunes gens et jeunes filles, dirigés par le R.P. Forestier.

Quelques photographies furent prises à la sortie de l'église puis l'assistance qui était très nombreuse se rendit à la salle des Chevaliers de Colomb où il y eut grande réception et magnifique goûter. Le R.P. Meunier, curé, le R.P. Girard et les RR. PP. vicaires de la paroisse étaient présents. Le R.P. curé adressa la parole. L'on s'amusa agréablement soit au jeu de cartes ou de dames jusqu'à 4hrs.30 de l'après-midi.

Un magnifique souper réunit les nombreux invités chez les parents de la mariée. Environ 150 personnes tant de la ville que de la campagne y assistaient.

Le soir, à 9h.30, il y eut danse à la salle Elite. Vers une heure du matin un goûter fut servi à la salle des Chevaliers de Colomb. Un grand nombre de parents et amis des nouveaux mariés y remplissait la salle. M. et Mme Joly ont reçu de nombreux et riches cadeaux.

A ces jeunes époux nos meilleurs voeux de longue vie, bonheur et prospérité.

* * *

Etaient parmi nous à l'occasion des noces Joly-Duchesneau: Mlle Simone Michaud, M. Claude Michaud, M. Jos. Collins, Mlle Paulette Collins, M. et Mme Hervé Levasseur, M. Lucien Croteau, Mlle Thérèse Croteau et M. Robert Lacombe, tous de Fort Kent; M. et Mme Edgar Désilets de Ardmore; Mlles Alice Paquin et Dora Désilets, de Durlingville; M. Emile Dupont (frère de Mme Théodoric Joly), de Didsbury.

* * *

M. et Mme Joseph Tremblay, d'Edmonton, sont venus visiter leur fille, Mme Arthur Pigeon et leur fils, M. Albert Tremblay.

* * *

Plusieurs de nos militaires sont venus visiter leur famille durant les fêtes. Nous avons remarqué entr'autres: MM. Lionel Thérien, Héliodore Généreux, Edmond Desmarais et Paul Gauvreau.

Causes d'accidents qu'on peut éviter

Les risques de la ferme ont été démontrés encore une fois par la mort du fameux taureau Holstein canadien, Montvic Renown, qui s'était vendu il y a deux ans à Brantford, Ontario, pour le prix-record de $14,000. L'animal avait avalé un clou et il est mort à la suite d'une opération faite pour enlever ce clou de son estomac.

Sans doute la plupart des accidents qui se produisent sur la ferme peuvent être prévenus, mais il n'est pas toujours possible de prendre toutes les précautions qui seraient nécessaires en raison de la crise de main-d'oeuvre. On a moins de temps qu'autrefois pour tenir la cour de la ferme propre et encore moins pour supprimer du pâturage toutes les causes du danger, mais si l'on prenait le temps de nettoyer les alentours de la ferme des clous, des morceaux de métal, des morceaux de bois, des pièces de machines ou des déchets cachés dans l'herbe longue et de toutes ces choses qui ne devraient pas s'y trouver, on empêcherait bien des accidents comme celui dont Montvic Renown a été victime.

Les bestiaux peuvent ramasser tous les articles qui peuvent s'introduire dans leur nourriture ou dans l'herbe du pâturage. Une planche ayant un clou peut se trouver dans la cour ou n'importe où, un clou qui fait saillie sur une marche, sur une barrière, ou sur le côté d'une grange, est un danger constant, mais les clous détachés qui sont tombés autour de la cour ou dans pâturage sont encore plus nuisibles. Ils semble que les bestiaux les recherchent tout spécialement.

En dehors des machines qui causent les plus graves accidents les risques quotidiens sont très nombreux, par exemple l'emploi négligent des outils, ou d'un fusil, le puits non recouvert, le foin cachant une trappe ouverte dans le grenier, un fil électrique exposé, une marche cassée, un ventilateur défectueux, une échelle branlante. Toutes ces causes d'accidents peuvent être évitées. C'est au cultivateur à y voir!

Remisage en plein air

Lorsque l'on n'a pas de remises pour mettre sous abri les machines agricoles à pneus de caoutchouc, il faut les lever sur des blocs, ôter les roues et les mettre à l'abri. S'il est impossible de prendre ces précautions, il faudra recouvrir soigneusement les machines de papier goudronné ou de grosse toile après les avoir levées sur blocs pour que les pneus ne touchent pas à la terre.

LEGAL

Mieux vaut tard que jamais; c'est la semaine dernière qu'on avait l'intention de communiquer pour mémoire, le programme de Noël, la succession des fêtes a retardé l'exécution. Il ne faudrait pas oublier, pour la même raison, de souhaiter à tous nos bienveillants lecteurs, une bonne et heureuse année, sans autre publication.

Quand la veille de Noël tombe un dimanche, l'assistance à la messe de minuit bat tous les records. Il semble qu'au moins 800 personnes ont reçu la sainte communion, dans un ordre parfait. Parmi les hommes en uniforme, qui se font plus rares d'année en année, nous avons remarqué MM. Louis St-Martin, Emilien Coulombe et Jean-Charles Bouchard, fils de M. et Mme Marcel Bouchard, en congé pour la première fois, depuis son enrôlement. Pour avoir la messe avec diacre et sous-diacre, MM. les marguilliers Joseph Demers et Ernest Létourneau ont dû recueillir les offrandes de Noël.

A la tribune, la chorale, sous la direction de Soeur Morin, a fait les choses royalement, en beauté et en variété. Pendant la procession à la crèche, M. Dominique Coulombe chanta le cantique d'ouverture, le traditionnel Minuit chrétiens. Le propre de la messe fut parfaitement rendu en Grégorien ainsi que le Gloria et Credo de la messe royale. Le reste était en musique moderne, avec Mme Graves et M. Mullen comme solistes. L'Adeste Fideles de Mme Graves fut particulièrement admiré. Durant la communion, le temps d'une messe, M. Lucien Lorieau chanta Minuit vient de sonner. A la messe de l'aurore, M. Léopold Toupin rendit Bergers, entendez-vous.

* * *

M. Frank Rémillard vient d'apprendre que son neveu, le soldat Harry Vadheim, 23 ans, a été tué en Italie, le 20 décembre. Un des 16,000 jeunes Canadiens que la guerre a fauchés en 1944. Ce jeune homme était le fils de feu Ernest Vadheim et d'Emilie Rémillard, autrefois de Legal.

* * *

M. et Mme Léon St-Martin, en voyage aux Etats-Unis, envoient gentiment leurs souhaits de bonne année de Kansas City. D'autre part, M. et Mme Jean-Baptiste St-Martin sont partis à Vancouver visiter M. Noé Stack, frère de Mme St-Martin, ainsi que M. Arthur Stack, autrefois de St-Paul.

* * *

Le club des Jeunes a gagné une partie de Hockey à Morinville, 4 à 2. Par contre, les Grands se sont fait battre au même endroit, 4 à 3. Chez les Jeunes, Robert et Marcel Préfontaine, Bobbie Graves et Germ. Larose se sont distingués, ainsi que Laurier Létourneau, de Morinville.

L'effort militaire de la Pologne

Londres. — Plus de 900,000 Polonais, a-t-on révélé à Londres, ont perdu la vie sur les champs de bataille contre 730,000 Anglais et 500,000 Américains durant la même période de temps. Si on compare les populations de ces trois pays la contribution de la Pologne à la cause des Alliés ne laisse pas d'être impressionnante. Le même article fait remarquer que les pertes causées aux Allemands en septembre 1939 furent telles qu'ils prirent six mois à refaire leurs effectifs. En outre les aviateurs polonais participèrent activement à la défense de l'Angleterre lors des fameux raids aériens.

Permis levé sur le caoutchouc importé

Ottawa. — Le bureau du revenu a annoncé que l'on a levé les permis de contrôle sur l'importation des articles de caoutchouc manufacturés. Ces permis d'importation demeurent toutefois en vigueur, lorsqu'il s'agit de caoutchouc naturel et synthétique non convertis en articles quelconques.

LOS ANGELES

M. et Mme J.-B. Godbout sont enchantés du chansonnier canadien qu'ils gagnèrent par le tirage de la Survivance. On s'en servit pour la première fois à la fête anniversaire de Mme B. All. Si ça chantait! Un ouvrage excellent. Cependant le texte a l'inconvénient d'être imprimé en trop petits caractères pour usage en groupe. Il n'y a que le pianiste qui peut y voir, ou celui qui le tient. Et comme toute musique, il est de trop haute portée pour les gens ordinaires. Les chanteurs exercés peuvent seuls chanter sans difficulté. Je transpose toujours sur un ton plus bas lorsque je joue pour groupe ou chanteur non exercé.

* * *

Une de nos canadiennes, née Murielle Néville, dont le nom de mariage m'échappe en ce moment fut trouvée morte sur une rue, frappée par un auto, à 5h.30 de l'avant-midi. On découvrit qu'elle était décédée bien avant l'accident. On vit qu'elle avait été frappée à l'arrière de la tête par une bouteille. Son état fait croire qu'elle est morte subitement sans débat, sans crainte. Une amie lui téléphona chez elle à 11h. du soir précédent. Elle fut vue dans un café avec une dame étrangère à minuit. Son estomac révéla qu'elle était morte trois heures et demie après le repas au café. Maintenant, Murielle est enterrée et on cherche la femme étrangère. Quelques assistants au service funèbre croient se rappeler y avoir vu une femme qui semblait agir d'une façon un peu bizarre. Murielle laisse un mari et un fils de 7 ans. Ses parents, M. et Mme Néville, furent pour quelque temps à la tête de notre petite association canadienne-française.

* * *

En route pour son travail, soir et matin, M. Geo. Sarrasin change de tramway au coin le plus fréquenté de la ville. Ce n'est pas trop mal pour un homme de son âge. Mais, dimanche soir, le 10, on reçoit un téléphone à la maison d'aller le chercher à l'hôpital. Au moment du transfert, dans sa hâte pour ne pas manquer son tramway, il se frappa contre un taxi. La culbute fut terrible. Il ne se le rappelle pas. Le dimanche du 24, 45 parents se trouvaient autour de lui, dans sa demeure pour fêter ses 80 ans. Il est bien. Sa jambe gauche semble encore en danger, mais il se remet des déchirures au côté gauche, de ses blessures à l'oeil et aux oreilles. Quoiqu'on n'ose pas blâmer le taxi, la compagnie paie le coût, même le temps de travail perdu. Le soir du jour de Noël, M. Sarrasin reprenait l'ouvrage. C'est miraculeux. On a toujours remarqué que M. Sarrasin avait une chaire qui guérit facilement.

* * *

Le grand excitement et la grande joie de ce moment, c'est que Mme Geo. Sarrasin a avec elle pour "les fêtes" sa soeur, Mme Marie-Louise St-Louis d'Edmonton. Mme St-Louis est accompagnée de sa fille, Mme Elphège Caouette, et de sa petite-fille, Lina Caouette. Lina nous émerveille avec son violon. Sa dépense d'arcarson monte. Nous savons tous que Lina est lauréate du festival albertain. Ces deux dames et demoiselles laissèrent Edmonton le 14, à 3h.30 p.m., et arrivèrent ici le 18, à 4h.30 a.m.; ce qui nous porte à croire qu'elles avaient hâte d'arriver. Le jour de mon anniversaire de naissance. Il y a 48 ans passés, ce jour-là, je faisais mes premières grimaces. La lune m'a fêté, cette année, en s'en allant passer à un demi-degré de distance de Vénus au lieu du 4 degrés ordinaires; vous avez-vu le spectacle? Jupiter se'st mis en quadrature avec nous et soleil.

R. Thibaudeau.

CE QU'IL FAUT SAVOIR ET NE PA S OUBLIER

Conseils pratiques

Ne jamais cracher par terre.

Manger et boire lentement. La mastication des aliments est indispensable à une bonne digestion.

S'habituer à se mettre à table aux mêmes heures et terminer son repas sans avoir complètement satisfait son appétit.

Considérer certaines conserves alimentaires, les condiments, les boissons alcooliques, le tabac, comme les ennemis de la santé.

Prendre la bonne habitude de boire un ou deux verres d'eau entre les repas.

Se coucher de bonne heure et se lever tôt le matin après avoir dormi sept à huit heures.

Se rincer fréquemment la bouche et se nettoyer souvent les dents.

Se coucher sur le côté droit et dormir la nuit dans une chambre bien aérée.

Ne pas se mettre au travail immédiatement après les repas, mais attendre un petit moment.

Prendre un soin particulier de sa bouche et subir au besoin un examen de ses dents par le dentiste ou le médecin.

Un enfant qui n'a pas encore marché à seize mois doit inquiéter son entourage et être soumis à l'attention du médecin.

Envoyer à l'école un enfant qui a moins de six ans, c'est du temps perdu.

Ne jamais tousser ni éternuer au voisinage immédiat des enfants. De nombreux parents atteints de tuberculose torpide sont objets de contagion et sément autour d'eux la maladie et la mort.

Une boîte de conserves alimentaires dont le couvercle est bombé ou qui, à l'ouverture, laisse dégager une odeur particulière, doit être immédiatement mise de côté.

Se rappeler que les animaux domestiques, surtout le chien et le chat, transmettent quelquefois des maladies contagieuses telles que la typhoïde, la tuberculose, la rougeole, la pneumonie, etc.

Ne pas traiter par la négligence un bouton qui ne guérit pas, une glande qui grossit de façon anormale, une perte sanguine qui persiste, mais consulter son médecin avant que surviennent des complications graves ou incurables.

Ne jamais se baigner immédiatement après un repas.

Prendre un léger purgatif une fois par mois et s'abstenir, sous prétexte de régulariser le fonctionnement intestinal, d'utiliser fréquemment toutes sortes de préparations pharmaceutiques purgatives et irritantes.

Avant chaque repas, il est prudent d'avoir la précaution de se laver les mains afin de se débarrasser des microbes ou des germes qui peuvent, par l'intermédiaire des aliments, entrer dans l'organisme.

Le jus de raisin est riche en sucre, en eau, en vitamine. Il suractive le rein et le foie et son absorption est recommandable chez les enfants à croissance retardée.

Il ne faut pas durant la nuit garder dans les chambres à coucher les bouquets de fleurs qui, par leur présence, contribuent à vicier l'air de la pièce.

Ne jamais toucher un commutateur électrique ou une prise de courant lorsqu'on se trouve dans la baignoire ou encore sur un terrain humide. Des accidents mortels sont survenus à des personnes qui ignoraient le danger de ces imprudences fatales.

Toujours s'abstenir de purger un enfant qui souffre du ventre. On peut provoquer par le purgatif des complications graves.

Dr X.

(Le Monde Rural)

Le repas scolaire

Les maîtresses d'école qui préparent une boisson chaude ou qui servent des sandwiches à leurs élèves à midi en hiver peuvent obtenir un surcroît de sucre et de beurre, dit la Commission des prix de guerre. Elles n'ont pour cela qu'à en faire la demande à un bureau de l'Administration de rationnement, par l'intermédiaire du principal de l'école ou de l'une des institutrices. Notons cependant que cette augmentation ne sera accordée que pour les écoles dont les écoliers ne peuvent aller chez eux à l'heure de midi à cause de l'éloignement, du mauvais état des chemins et des conditions de température.

Le malheur est le seul moment où l'on puisse quelque chose pour des amis haut élevés.

Lacordaire.



Sous l'inspiration de notre vaillante présidente, Mme Josephine Paradis-Price, et les auspices de notre Association, une exposition d'art canadien-français et français eut lieu à Vancouver le 2 décembre dernier.

Dans le but aussi d'éveiller et de stimuler dans le coeur et l'esprit de nos jeunes l'amour de la belle et immortelle langue française, un concours de composition française eut lieu en même temps.

C'est un bel effort qui a été couronné de succès. C'est aussi un point historique dans notre région du Pacifique, et qui jette un défi aux intriguants qui n'ont jamais cessé de vouloir effacer, amoindrir notre survie ici. "Bon sang ne peut mentir", dit le proverbe. Eh bien! que les ignorants et les sceptiques retiennent bien la leçon que nous leur donnons. Nous ne sommes pas morts, et nous n'avons aucune intention de nous laisser abattre ou de commettre des "hara-kiri" volontaires pour le plaisir d'une valetaille étrangère à notre race et qui, par sa persécution de nos droits, n'a fait qu'affermir notre survivance.

Revenons à notre belle exposition. De toutes parts étaient venus des objets d'art fort variés.

Nos compatriotes trouvèrent ainsi le moyen de faire admirer par de nombreux étrangers un talent qui est propre à notre race. En fait, notre exposition et notre concours de français eurent un tel succès que des plans se forment déjà pour d'autres plus importants et plus beaux dans un avenir prochain.

Les membres de notre Association trouvèrent un marché facile pour les objets qu'ils désiraient vendre à leur profit. C'est là un des moyens que nous voulons développer pour aider les nôtres à grossir leurs bourses.

* * *

Deux belles soirées sociales eurent lieu le 19 novembre et le 3 décembre. La première avait été annoncée comme un whist militaire, mais au dernier moment il nous arriva tant de monde que nous dûmes ajouter des tables tant bien que mal et jouer à d'autres jeux.

A ces deux soirées un jeune baryton à la voix chaude et prenante, M. Roger Allard, nous charma en nous chantant plusieurs morceaux de son répertoire. M. Allard conduisit aussi avec entrain les chants populaires à la grande joie de l'assistance qui chanta à pleine voix la bonne chanson de chez nous.

Malgré l'épais brouillard qui enveloppait notre ville dimanche, le 17 décembre, les membres et leurs amis vinrent nombreux pour voir les films français. Ce programme nouveau fut très bien reçu par l'auditoire.

La prochaine soirée aura lieu le 26 décembre. Nous souhaitons à tous nos amis connus et inconnus la plus cordiale bienvenue.

* * *

Chez nos militaires

Le soldat Gérard Roméo Lesage, fils aîné de M. et de Mme N. Lesage, de Vancouver, est mort au champ d'honneur durant l'invasion de la Hollande.

Agé de 29 ans, né au Manitoba, il était venu à Wells, C.A., où il s'enrôla dans l'armée, division de l'artillerie. Il était outre-mer depuis un an et demi.

Outre son père et sa mère, une soeur et un frère, de Vancouver, il laisse deux frères au Manitoba.

Sincères condoléances à la famille.

* * *

F/O Henri Delesalle de la R.C.A.C. en Angleterre, fils de feu Louis Delesalle et de Mme Delesalle, de Vancouver, a été promu F/L.

Félicitations à ce jeune brave.

Ludovic Dionne, fils de M. et de Mme A. Dionne, de Vancouver, est en visite chez ses parents. Son frère, Sylvio, attaché à la marine, est revenu du Nouveau-Brunswick et est maintenant stationné en Colombie au service de la patrouille sur la côte du Pacifique.

Les Bonnes Amies

L'assemblée des Bonnes Amies aura lieu lundi le 8 janvier chez Mlle Simonne Barbeau 5829-113 rue à 8:30.

Mariage Ouellet-Baril

Mercredi dernier, le 27 décembre, avait lieu à l'église Saint-Joachim le mariage de Mlle Simonne Baril, d'Edmonton, avec M. Fernand Ouellet, membre du Corps d'aviation canadienne, originaire de Saint-Germain de Rimouski et actuellement stationné au North-West Air Command d'Edmonton. M. Jacques Baril, de Calgary, accompagnait sa jeune soeur, tandis que M. J.-Charles de la Boursodière assistait M. Ouellet.

La bénédiction nuptiale leur fut donnée par le R.P. Jean Patoine, o.m.i., curé. Un joli programme musical fut exécuté par M. Gédéon Pepin, organiste.

Immédiatement après la cérémonie, les nouveaux époux partirent en voyage à Calgary.

Décès du sergent Théodore Turgeon

Samedi dernier, après quelques mois de maladie, mourait à l'âge de 20 ans, le sergent Théodore Turgeon, fils du capitaine J.-Charles Turgeon, autrefois d'Edmonton, actuellement stationné à Québec, et de Mme Turgeon, d'Edmonton. Membre de l'armée canadienne depuis trois ans, le sergent Turgeon faisait partie du "Canadian Electrical Mechanical Engeneer Corp".

Outre son père et sa mère, le défunt laisse une soeur, Thérèse.

Le service funèbre fut chanté dans l'église St-Joachim d'Edmonton, par le R.J. Jean Patoine, o.m.i., curé, assisté des RR. PP. Odias Fournier et Fernand Thibault, o.m.i.

Annonces classifiées

Cuisine de Famille

Bonne cuisine de famille. Repas 25c et au-dessus. Chez Tower's: 10432, avenue Jasper.

Magasin général à vendre

Magasin général, avec agence pour huiles et essences; bon commerce. Pour plus amples renseignements s'adresser à boîte 45, La Survivance.

Il en a contre les Américains

Londres. — L'"Economist", de Londres, a consacré un article de tête à "des choses qui auraient dû être dites avec franchise depuis longtemps" sur le compte des Etats-Unis. Accusant les Américains "d'hypocrisie" dans leur attitude au sujet de la collaboration en Europe et de "critiques" insuffisamment fondées de la Grande-Bretagne, l'"Economist" proteste également contre les "tentatives pénibles de la Grande-Bretagne pour ajuster sa politique aux désirs des Américains".

Victimes d'un raid sur Paris

Paris. — Trois personnes ont été tuées et treize autres blessées lorsque des bombes sont tombées dans la région de Paris, près de monuments célèbres dans le monde entier. C'était le premier raid aérien contre la capitale française depuis l'attaque qui eut lieu le 27 août, immédiatement après la libération de la ville.

Explications demandées

Washington. — La Grande-Bretagne et les Etats-Unis ont demandé à la Russie d'expliquer par le détail le transport en Russie soviétique de l'outillage des puits d'huile de la Roumanie. Les fonctionnaires de Washington ont déclaré qu'il n'est pas question de critiquer le geste de la Russie.

Crise d'éducation

Winnipeg. — "Il y a un grave danger que le Manitoba perde ses professeurs expérimentés, pour les voir aller s'établir dans les provinces voisines, attirés par le taux plus élevé des salaires minima en ces derniers endroits", a déclaré M. E.-K. Marshall, secrétaire général de la Société des Professeurs du Manitoba.

Policiers emprisonnés

La production des pneus sera augmentée

Ottawa. — Le ministre des Munitions, M. Howe, a demandé une augmentation de la production de pneus; il a dit qu'on avait besoin de plusieurs centaines d'ouvriers additionnels dans les manufactures de pneus des régions de Toront, d'Hamilton et de Kitchener, Ontario.

"Les Nations-Unies, ajoute-t-il, manquent a uplus haut point de pneus militaires, et pour arriver à passer cette crise, le Canada doit en faire une production extraordinaire".

Avis aux Créanciers

Succession de feu Adélard Baril, employé du service civil, d'Edmonton, Alta.

Avis est par les Présentes donné que toutes personnes ayant des réclamations contre la succession du défunt Adélard Baril, décédé le 30 octobre 1944, sont tenues de faire à Me **Paul-Emile Poirier**, avocat de l'exécutrice Simone Baril, Edifice Banque Royale d'Edmonton, Alberta, le ou avant le 5 févrièr 1945, l'état complet et dûment vérifié de leurs réclamations et de toutes sûretées détenues par elles, et qu'après cette date l'exécutrice distribuera les biens du défunt entre les ayants-droits, ne tenant compte que des réclamations ainsi présentées ou qui auront été portées à sa connaissance.

Edmonton, ce 16 décembre 1944.
Paul-E. Poirier,
avocat de l'exécutrice,
Edifice Banque Royale,
Edmonton, Alberta.

L'établissement de leurs enfants est un devoir d'état pour les parents

Un beau cultivateur de quarante-cinq ans a trouvé moyen d'échanger la terre de sable héritée de son père pour une excellente ferme qui vaut trois fois plus. Tout va bien pour le moment; il est heureux: huit gros garçons l'aident bien, sans parler des filles. Un prévoyant lui demande crûment ce qu'il va faire des sept garçons qui doivent partir? Ce fut un réveil, un noyau dans le gosier(le geste inquiet des mains en l'air: "Ah! là tu m'en poses une'question! Je vais en essayer un au collège; pour les autres ça ne presse pas.

—Ca ne presse pas? Tu crois! Bâtis comme ils sont, Canadien comme tu l'es, dis-leur vite qu'ils seront tous cultivateurs!

—Acheter six terres? Y penses-tu? Cinquante à soixante mille piastres, et les laisser dans les dettes pour leur vie?

—Il ne s'agit pas de cela, qui ne serait avantageux ni pour toi, ni pour eux, ni pour les vendeurs, ni pour le pays. Mieux vaut multiplier les fermes comme on multiplie les fils de fermiers. Quand on ne peut acheter quelque chose, on se le fait. Notre pays a plus de terres à faire que de terres faites. A mesure que tes fils grandiront, tu seras capable de leur donner à chacun mille piastres? Et du bétail? Avec cela, ils peuvent s'en aller deux ou trois ensemble aux paroisses nouvelles acheter des lots commencés, les finir, les bâtir: ils seront mariés à vingt-cinq ans et seigneurs comme toi à quarante. Puis ça recommencera.

—Parler de colonisation par ici, c'est faire rire de soi.

—Comme si ce n'était pas la plus belle conquête, le plus sûr héritage et le chemin le plus direct pour sauver son âme. . . Prends bien garde de ne pas arracher la vocation agricole à tes jeunes! La campagne garantit l'indépendance et les trois repas, mais surtout le côté moral, la facilité de l'état de grâce et la paix. Connais-tu bien des habitants qui fassent de la prison? En supposant que tu places tes fils à la ville, tu les prives de bon air pour les poumons et pour l'âme, tu les jettes aux microbes de cent espèces. Ils reviendront bien habillés, mais le dedans? Instruis mieux les tiens. S'ils ne sont pas forts sur les livres, qu'ils apprennent par oreille, par oeil, à te regarder, à suivre les équipes d'étude, les coopératives.

—La terre, ce n'est pas un métier de millionnaire.

—Toi, parler comme ça? Tu voudrais être un millionnaire? Mais Voyons, voyons! Donnez-nous aujourd'hui notre pain d'aujourd'hui, non une banque un trust, mais le pain assuré, bien gagné, distribué à grande tablée, mangé de bonne humeur et digéré sans remords. Etre trop pauvre n'est bon à rien; trop riche est pire. Méfie-toi des façades. Il y a des Saint-Vincent-de-Paul pour les pauvres; pour les riches, des divorces, des frais d'avocat, des jalousies, et la menace: **Malheur à vous, riches!** La suffisance parfaite de la vie, qui assure le minimum, parfois le maximum, de bonheur sur terre, voilà l'idéal. Et tu l'as. Et tu devras le procurer à tes fils, si tu les aimes comme il faut. Connais-tu beaucoup de ces touristes à crédit qui puissent établir huit garçons, dont l'évaluation totale sera de 100,000 avant ta mort? A la deuxième génération, les huit héritages multipliés par leurs fils à eux dépasseront le million, les deux millions si tu y tiens. . . Revenons aux calculs ordinaires: votre maison a dix pièces? C'est un loyer de $60; vous avez $2 de gagnées en vous levant. Et le chauffage, et l'eau, et les provisions à même le jardin, les conserves, le saloir, la cave et la laiterie. Vous vendez le reste. Calculons autrement: vous êtes douze? seize? Mettez-vous en pension: à une piastre par jour, c'est pour rien. En trois cent soixante-cinq jours, à douze ou seize piastres sans compter les extras fréquents en ville, c'est $4,380 ou $5,740 que votre ferme de rien vous a fournies, tout en vous occupant, vous et vos enfants, qui, autrement. . . Et vous dites que le terre ne fait pas vivre? Elle ne fait que ça! Elle fait vivre en beauté, comme des abeilles, non comme des frelons inutiles pillant le travail des autres. Mon ami, la terre a un tort: elle est muette devant ses accusateurs. On la trahit; elle ne boude pas le Prodigue qui lui revient. Que penser d'un père qui ne sait pas la faire aimer à ses enfants? Au lieu d'expliquer, voyons deux cas, deux frères, dont l'un va vendre sa ferme parce qu'aucun de ses sept garçons n'en veut. Tous ont fui, les premiers sachant bien qu'ils ne l'auraient pas, les derniers les voyant revenir beaux parleurs et dépensiers, alors qu'eux ne recevaient pas un sou, pas un merci, pas un encouragement. L'autre papa s'y prit mieux. Comme il sentait que les siens feraient pareil, il acheta de la mécanique savante, batteuse, tracteur, scie, moulange, qui fait en quelques jours le gros travail de sa ferme et qui procure du gagne en rendant service au voisinage. Aucun ne parle de fuir, mais tous de se bâtir à côté du père et de partager la ferme trop grande.

L'obligation de pourvoir à l'établissement des jeunes ne tournera-t-elle pas en danger de limiter les familles pauvres? Non. D'abord, le premier et le dernier mot de la création reviennent au Créateur. Le mariage est une association de l'homme, de la femme et de Dieu, en commençant par Dieu. Le premier legs est la vie. Le second, les moyens de vivre, de léguer la vie à l'autre génération, dépend de l'état de chacun. Comme disait une veuve pauvre: "Je n'ai que la vie, je vous l'ai donnée. Employez-la à la gagner." N'oublions pas que Dieu ne laisse personne mourir de faim, pas même les oiseaux du ciel qui ne sèment ni ne récoltent, pas même les affligés du plus noir chômage. On voit partout des familles parties de rien finir dans une belle prospérité. Fallût-il absolument se priver, ce serait une espèce de martyre, une souffrance acceptée pour observer la morale, la volonté de Dieu. Les faits prouvent plutôt que les malheurs sont du côté de l'égoïsme, non seulement les malheurs du divorce, mais ceux de l'indigence. La Saint-Vincent-de-Paul de Saint-Stanislas de Montréal a noté naguère que sur 144 familles secourues, 26 n'avaient pas d'enfants, 30 n'en avaient qu'un, 31 en avaient 2. Donc 87 familles sur 144 avaient peu d'enfants. . .

La désertion des campagnes devra cesser pour le bien des villes comme de la terre, car elle n'est plus une bonne transfusion mais une hémorragie, une blessure mortelle, un arrachement de tout notre peuple. La guerre va finir. La société devra revenir à la normale, à l'équilibre, avec la terre pour base. "Allons au plus pressé, dit l'auteur d'A reculons, mais entendons-nous. Qu'est-ce qui est le plus pressé? . . . C'est de refaire les institutions sociales; et la première de toutes, c'est la famille. . . Créons des oeuvres qui soient l'extension de la famille, qui lui viennent en aide, qui la développent."

Alexandre DUGRE, S.J.
(Messager du Sacré-Coeur).

Les Etats-Unis ont 1,167 navires de guerre

Washington. — La plus puissante marine du monde qui guerroie sur les mers les plus lointaines depuis le début de l'histoire, possède maintenant 1,167 navires pour affronter l'ennemi et ce nombre continue d'augmenter.

C'est ce qu'a rapporté la marine des Etats-Unis dans une revue de la production de navires qui démontre qu'au cours de l'année passée, 39,971 nouveaux navires, dont 420 navires de guerre furent ajoutés à la flotte, ce qui porte à 61,045 le total des navires de tous genres que possèdent les Etats-Unis.

Bonnet ambassadeur

Paris. — Henri Bonnet a été nommé ambassadeur aux Etats-Unis par le Conseil des ministres de France. Bonnet, ancien ministre de l'information dans le régime de Gaulle à Alger, a occupé le même poste dans le gouvernement provisoire de la France libérée. Le général Georges Catroux, ministre pour l'Afrique du Nord, a été nommé récemment par le général de Gaulle ambassadeur de France en Russie. De Gaulle lui-même est à Moscou pour des entretiens avec le maréchal Staline.

RECETTES

La question des repas vient souvent dans la conversation. Si vous prêtez une oreille attentive, vous découvrirez vite que les tartes remportent le suffrage universel de la gent masculine lorsqu'il s'agit de desserts.

Aussi, la Section des Consommateurs, du ministère fédéral de l'Agriculture, vous offre-t-elle quelques unes de ces recettes que vous aurez plaisir à essayer et que vous pourrez ajouter ensuite à vos desserts préférés.

Pâte à tarte à l'avoine roulée

2 tasse de farine à pâtisserie tamisée, ou
1¾ tasse de farine ordinaire tamisée
1 c. à thé de sel
¾ de tasse de gras doux
1½ tasse d'avoine roulée
environ ½ tasse d'eau froide

Incorporer le gras à la farine au moyen de deux couteaux ou avec les mains. Ajouter l'avoine roulée et mélanger légèrement. Ajouter l'eau graduellement jusqu'à ce que la pâte se tienne. Laisser refroidir avant de rouler. Faire cuire les abaisses à four chaud (400° F.) pendant environ 10 minutes.

Tarte aux pommes et au fromage

Pâte à tarte
6 pommes de grosseur moyenne
½ tasse de sucre
¼ c. à thé de muscade
¼ c. à thé de cannelle
¼ c. à thé de sel
1 c. à table de fécule de maïs
1 c. à thé de jus de citron
1 c. à table de beurre
½ c. à thé de zeste de citron
1 tasse de fromage râpé

Doubler le fond d'une assiette avec une abaisse de tarte. Peler les pommes, enlever le coeur et couper en tranches minces. Mélanger le sucre, les épices, le sel et la fécule de maïs et saupoudrer sur les pommes. Recouvrir de noix de beurre et arroser avec le jus de citron. Cuire à four modérément chaud (425° F.) pendant 25 à 30 minutes. Déposer le fromage sur le dessus des pommes et laisser dans le four encore quelques minutes pour faire fondre. Servir chaud ou froid.

Tarte au chocolat

2 c. à table de fécule de maïs
¼ tasse de sucre
¼ c. à thé de sel
2 tasses de lait
2 oeufs
1 c. à thé de vanille
1½ once de chocolat non sucré
¼ tasse de sucre
2 c. à table de beurre
¼ tasse de lait
½ c. à thé de vanille

Recouvrir d'une abaisse de tarte une assiette de neuf pouces. Percer et cuire à four modéré (425° F.) pendant 10 minutes. Enlever du fourneau et remplir avec la garniture préparée de la façon suivante:

Faire chauffer le lait. Mélanger la fécule de maïs, le sucre et le sel et incorporer aux jaunes d'oeufs battus. Ajouter graduellement le lait chaud en brassant constamment. Ajouter la vanille. Verser dans l'abaisse de tarte chaude, remettre au four, à 325° F. et laisser cuire pendant environ 30 minutes. Faire fondre le chocolat dans un bain-marie. Ajouter le sucre, le beurre et le lait, un peu à la fois, brassant après chaque addition. Enlever du feu. Laisser un peu refroidir. Ajouter la vanille et verser sur le dessus de la tarte.

Il succombe à une crise cardiaque

Cité du Vatican. — Le journal du Vatican, "Osservatore Romano" a annoncé la mort de Son Excellence Mgr Antonio Scarante, 71 ans, évêque de Faenza, et a ajouté qu'il a succombé à une crise cardiaque causée par les bombardements de la ville.

Faenza, sur la grande route de Rimini à Bologne, fut prise le 17 décembre par les troupes néo-zélandaises de la 8e armée britannique.

Pour rire



Flegme britannique

Un voyageur, entrant dans un wagon, prie poliment un Anglais de retirer son chapeau, posé sur la banquette, afin qu'il puisse s'asseoir.

—Non, répond l'Anglais.

Et l'autre d'insister, de perdre un peu patience.

—Non, répond toujours laconiquement l'Anglais.

Le voyageur, hors de lui, s'en va chercher un contrôleur. Cet agent enjoint au gentleman de mettre son chapeau dans le filet.

—Non, répond encore l'Anglais sans bouger.

—Enfin, s'écria le voyageur exaspéré, pourquoi ne voulez-vous pas enlever ce chapeau?

Le gentleman daigne enfin lever les yeux de son journal et déclare tranquillement:

—Parce qu'il n'est pas à moi!

* * *

Verbes et chefs d'Etat

Dites-moi ce que vous savez sur les verbes?

—Monsieur, les verbes, c'est tout le contraire des chefs d'Etats.

—Comment cela?

—Ils s'accordent toujours avec leurs sujets!

* * *

Le verre d'eau

Un bon prêtre de campagne dit à un ivrogne moribond:

—Mon ami, il faut vous réconcilier avec vos ennemis.

—Alors, gémit le pauvre diable, il faut donc que je boive un verre d'eau.

* * *

Au tribunal

Le juge. — Non seulement vous avez commis de nombreux vols, mais vous avez même pris un nom qui ne vous appartient pas.

L'inculpé. — C'est que, monsieur le juge, je ne voulais pas déshonorer le mien.

* * *

Machine parlante

Le fils. — Est-ce vrai, papa, que c'est Edison qui a fait la première machine parlante?

Le père. — Non, c'est le bon Dieu quand il créé la femme. Mais c'est Edison qui a fait la première machine parlante que l'on peut arrêter!

Congrès des fermiers de la Nouvelle-Ecosse

Truro, N.-E. — Plus de cent délégués ont assisté, la semaine dernière, à l'ouverture du 50e congrès annuel de l'Association des fermiers de la Nouvelle-Ecosse. Le principal orateur fut, en l'occurence, M. John-A. MacDonald, ministre de l'Agriculture, pour cette province.

Louis Riel est les événements de la Rivière-Rouge en 1869 - 1870

(suite de la page 3)

rerait les meurtriers de Thomas Scott; le comté de Middlesex, comté d'origine de Scott, ajoutait généreusement à cette somme. Comme si, pour une faute commise chez lui, dans son pays, Riel fût devenu justiciable d'une province voisine. Tel est bien cependant l'épouvantail qui fit reculer et le gouvernement canadien et le gouvernement impérial. Sur ce point, Mgr Taché n'entretenait aucune illusion. Voici comme il s'exprimait, à Ottawa, en 1874, devant le Comité d'enquête sur les causes des troubles du Territoire du Nord-Ouest: "La seule raison que je connais, ayant fait retarder l'amnistie promise par sir John Young, est la surexcitation des esprits dans toute la province et surtout dans la province d'Ontario. Ce n'est pas là simplement mon opinion, mais aussi l'opinion que m'ont exprimée certains membres de l'ancien gouvernement". Sir John A. Macdonald faisait cette confidence au même Comité: "Je sentais que si le gouvernement britannique accordait une amnistie, elle serait loyalement acceptée par la population, tandis que si le gouvernement canadien prenait la responsabilité de la demande, cet acte serait vu d'un très mauvais oeil par la population, en tout cas celle de l'Ontario". Disons les choses comme il faut les dire et comme l'histoire impartiale a commencé de les dire: Riel fut livré à ses ennemis contre toute justice humaine et contre toute justice britannique. Il fut sacrifié à un mouvement d'opinion longuement exalté et à ce que l'on croyait peut-être, dans les milieux gouvernementaux, la raison d'Etat, mais qui n'était que l'immorale ambition du pouvoir et l'intérêt encore plus immoral des partis politiques. On disait autrefois: "Il vaut mieux qu'un homme meure plutôt que la nation". On a dit: "Il vaut mieux qu'un homme meure plutôt que le parti!" Là-dessus Hector Langevin, entre quelques autres, s'est chargé de nous enlever tout doute quand il confiait à l'abbé Ritchot que "pas un gouvernement ne pourrait se maintenir cinq minutes s'il se saisissait de cette question et que le gouvernement dont il faisait partie n'était pas tenu de se suicider". Pour le moins, c'est d'une politique réaliste.

IV

L'homme est un apprenti — La douleur est son maître, a dit le poète. Rien comme l'épreuve, on le sait, pour prendre la mesure des hommes. Il y en a qu'elle abat et rapetisse; il en est d'autres qu'elle grandit. Dans ce drame politique où tant de personnages s'appliquent à se diminuer, la figure du jeune chef métis se détache avec une singulière noblesse. A mesure que le malheur s'acharna contre lui, cet homme d'esprit, naturellement élevé, prend de l'altitude. Loyal à son pays, il le restera malgré toutes les séductions, en dépit de toutes les avanies dont on aura soin de l'abreuver. Pour livrer l'Ouest à des autorités d'outre-frontière, le gouvernement provisoire s'est vu offrir, sans compter, troupes et armes, une somme de quatre millions, assure Mgr Taché. Contre le droit des gens, les délégués du gouvernement provisoire viennent d'être arrêtés à Ottawa. Nouvelle et impardonnable provocation. En dépit de tout, la somme offerte par les Américains n'eut pas de quoi tenter le chef des prétendues "rebelles" de Fort-Garry. Lors de l'incursion des Féniens, le clergé, les autorités manitobaines ont requis sa collaboration. Aller combattre l'envahisseur, c'est pour lui, il le sait, prendre le risque de se faire tirer dans le dos, par d'irréductibles ennemis, ceux-là mêmes pour qui il ira exposer sa vie. Le chef éloquent n'en parcourt pas moins les paroisses françaises et gagne ses compatriotes à la cause de la Couronne. Un jour de janvier 1872, Ottawa lui fait offrir de l'argent pour l'engager à quitter le pays. "Si je pars", répond à son évêque cet homme pauvre, "mes amis diront qu'on m'a acheté. Je ne suis pas sur le marché". Et il ajoute non moins fièrement: "De plus, je suis sans ressources pécuniaires, et je n'accepterai pas de faveur du gouvernement canadien tant que toutes nos difficultés ne seront pas réglées". Pendant qu'on le considère et qu'on le traite comme un brandon de discorde, un agitateur à mettre hors la loi, quels sacrifices cet homme magnanime n'a-t-il pas consentis à la cause de la paix au Canada et dans sa province? Pour permettre au gouvernement d'Ottawa de faire ses élections de 1872 en toute tranquilité, il accepte l'exil volontaire. aL même année, candidat dans Provencher, il s'efface généreusement devant sir Georges-Etienne Cartier qui peut ainsi racheter sa défaite de Montréal-Est. En retour de ces sacrifices, que demande-t-il? Rien pour lui-même, — pas même l'amnistie, — mais seulement la reconnaissance des droits de ses frères métis à leurs terres du Manitoba. En revanche, les hommes d'Ottawa — les libéraux cette fois — exigeront de lui un nouvel exil. Elu deux fois député de Provencher, on le force à se désister de ses droits de citoyen et de sujet britannique. On laisse une cour manitobaine, de juridiction plus que douteuse et par une procédure encore plus suspecte, le frapper de cinq ans d'exil. Entretemps, des bandits masqués, alléchés par les $5,000 promis pour sa capture, ne lui laissent nul repos. On assaille la maison de sa mère, on y commet des outrages qui, selon l'expression d'Archibald, "poussent les Métis français presque jusqu'au délire". Traqué comme un fauve, accablé de privations, de souffrances physiques et morales, l'infortuné proscirt — le mot est de Mgr Taché — prend la figure douloureuse d'un "martyr". Et, dans cette tempête de passions qui ne sauront jamais s'apaiser, l'on peut déjà pressentir pour dans moins de vingt-cinq ans, une catastrophe tragique.

"Que comptez-vous faire? lui demandait son évêque, au moment où, pour éviter d'être capturé, il s'enfuyait devant les soldats de Wolseley. —"Monter à cheval et aller à la grâce de Dieu", répondait le fugitif. Mais il ajoutait ces nobles paroles: "Peu importe ce qui arrivera maintenant: les droits des Métis, de leur religion et de leur langue sont assurés par l'Acte du Manitoba. Ma mission est finie".

Tous les Métis français et la majorité des Anglais, nous a dit le lieutenant-gouverneur Archibald, regardaient les chefs de l'insurrection manitobaine comme "des patriotes et des héros". Faut-il justifier ces grands mots? Sans l'énergique intervention du gouvernement provisoire, Ottawa eût-il conçu et rédigé l'Acte du Manitoba aussi libéralement qu'il l'a fait? Eût-il consenti aux Métis, à la langue française, à l'école confessionnelle, les droits et privilèges qui devaient faire, de la minorité manitobaine, la mieux protégée juridiquement de toute la Puissance? Bien des doutes sont permis. On se rappelle, en effet, avec inquiétude, la répugnance de la majorité anglo-protestante d'alors à la reconnaissance du bilinguisme provincial et du principe de la liberté scolaire. On se souvient de la tempêtueuse opposition d'un homme, Père de la Confédération, comme Charles Tupper, à l'insertion de ce principe dans la législation de sa province. On prend note des événements qui, en cette même année 1869, se déroulaient au Nouveau-Brunswick où le Parlement de la province tente d'abroger la loi scolaire de 1858, loi libérale, pour lui substituer une loi d'écoles communes ou publiques, c'est-à-dire non confessionnelles. On se rappelle encore les manifestations d'hostilité qui, ici même, au Manitoba, se donnaient libre jeu contre la population indigène, les extraordinaires concessions consenties par Ottawa à ces agitateurs, la nonchalance, pour ne pas dire la coupable négligence de nos représentants catholiques et canadiens-français dans le cabinet fédéral, lors du choix du personnel politique et administratif de la première province des prairies. Sur quatre-vingts nominations de fonctionnaires faites à Ottawa, cinq de race métisse; douze seulement de nom français; dans la "police montée", un seul officier canadien-français, et encore au dernier rang. Sans Riel, sans le gouvernement provisoire, sans la "liste des droits", aurait-on érigé, dans l'Ouest, en 1870, une province du Manitoba? Une lettre de l'honorable Joseph Howe au grand-vicaire Thibault, en date du 4 décembre 1869, laisse fort perplexe sur les intentions d'Ottawa. Dans sa brochure sur l'**Amnistie,** Mgr Taché, témoin bien informé, s'est expliqué sans équivoque:

"Sans ces arrangements faits à Ottawa, en avril et mai 1870", écrit l'archevêque, "il n'y aurait pas eu au monde un coin de terre qui s'appellerait province de Manitoba; il n'y aurait pas au milieu de nous un Conseil Exécutif dont les membres sont "Ministres d'Etat" de Manitoba, nous ne connaîtrions pas une Assemblée ni un Conseil législatif de Manitoba. En dehors des instructions données aux délégués du Nord-Ouest, par le gouvernement provisoire, personne ne songeait au régime qui a été proposé, accepté et sous lequel nous vivons".

Riel aura raison de dire plus tard, à la veille de l'échafaud: "Je sais que je suis le fondateur du Manitoba."

Riel n'est pas seulement un héros manitobain, c'est un héros national. Au souvenir des événements que je viens de raconter, j'écrivais, il y a déjà onze ans, ces lignes que je signerais encore:

"Victoire considérable et dont l'effet dépassait de beaucoup les frontières de la petite province. Pour en saisir tout le sens, il faut remonter, pour un moment, à l'année 1864, à l'heure où s'élabore la Confédération de l'Amérique du Nord britannique. Deux idées ou plutôt deux esprits se heurtent à la Conférence de Québec: l'esprit unitariste et l'esprit fédéraliste; le premier, ambitieux de la fusion des races et de l'effacement des provinces sous un gouvernement central et unique: le second, soucieux du maintien des diversités ethniques et religieuses, de la survivance des particularismes provinciaux dans le cadre fédéral... Grâce à Riel, le dualisme canadien ne s'arrêterait pas, comme à une frontière interdite, aux rives du lac Supérieur. On le verrait s'étendre à ces vastes territoires, propriété des deux races canadiennes, acquise par l'argent de tous. Et, par là, le jeune héros manitobain eût pu se flatter d'avoir affermi la pensée politique de 1867. . ."

1869-1870, heure de crise pour la Confédération naissante. Nous l'avons dit tout à l'heure, des mouvements centrifuges menacent de mettre en pièces l'édifice mal affermi. Une question comme celle des Ecoles du Nouveau-Brunswick fait déjà voir les "Pères" quelque peu ébranlés, tentés de renier l'esprit de 1867. Le jeune Louis Riel, le petit peuple de la Rivière-Rouge vinrent nous rappeler cette urgente vérité qu'un pays aussi divers que le Canada ne saurait se constituer selon la formule fasciste. La "liste des droits" ne revendiquait pas seulement le droit des faibles, la justice pour les minorités, la loi du "fair-play"; elle constituait une énergique manifestation pour le maintien de l'esprit fédéraliste et de la dualité canadienne, dualité de croyances et de cultures. Elle réclamait la consécration de principes vitaux qui, respectés, compris par nos gouvernants, eussent apporté la paix au Canada et nous dispenseraient aujourd'hui après quatre-vingts ans de vie en commune, de chercher une formule d'union nationale. En ce temps-là, sans doute, comme aujourd'hui, des hommes portaient dans leur esprit le rêve splendide, ambitieux d'un Canada rayonnant de force et de jeunesse, plein de foi en l'avenir, terre fraternelle, terre de justice et de liberté. Pays aux horizons immenses, assez vastes et assez pleins de richesses pour assurer à chacun la satisfaction de ses besoins et de ses libres mouvements, en possession des plus hautes cultures de l'Europe, pays neuf, peuple neuf, dépouillés des préjugés et des misères des vieux continents, notre jeune Canada aurait pu devenir le champ d'expérience exceptionnel où des races enfin réconciliées, travaillant côte à côte, sans rien abdiquer de leurs conceptions individuelles et de leurs idéaux les plus chers, eussent montré à l'Amérique et au monde comment on peut bâtir solide, faire, de sa terre, un des rares lieux du globe où il soit possible de vivre dans l'ordre et la fraternité chrétienne. Rêve trop beau peut-être pour jamais dépasser l'illusion. Mais si ce rêve est mort au Canada, les Canadiens de race française peuvent au moins se rendre le témoignage qu'ils ne sont pas ceux qui l'ont tué.

LOS ANGELES

Un ami russe me fait bien rire. C'est lui qui peut nous raconter des succès qu'Hitler eut, comme on le sait, en Russie. Il dit que ce n'est pas le "Volga Boatman", mais le Volga Bootman qu'il rencontra là. Il était tellement occupé à regarder les étoiles, qu'il oubliait de remarquer le terrain gelé! On lui en fit voir tellement que, depuis ce temps-là, il lui a fallu se renfermer. Il se préoccupait des vêtements d'hiver de son armée; la Russie y vit et lui fournit des vêtements de bois.

* * *

Le R. Père Lynch, jésuite, avait prédit un fort tremblement de terre au Japon pour 1943. Celui de 1891 coupa presque en deux la plus grande île du Japon. On y voit encore les traces de la lésion, de la mer du Japon à l'océan Pacifique. 8,000 vies furent perdues. 100,000 vies à celui de Tokio en 1923. Celui de 1927 aussi fut forte. 300,000 vies à celui de 1933.

* * *

Le monsieur le plus payé pour ne rien faire est le ministre italien des Colonies.

On guérit l'ennui de plusieurs chiens en leur faisant sentir la lettre de leur maitre absent en service militaire. Un petit chien dort avec l'enveloppe qu'il reconnait comme venant d'une personne qui l'a longtemps soigné.

* * *

Les chiens qu'on décore, doivent avoir du plaisir! Il y a des soldats qui s'opposent à ce qu'on donne aux chiens les mêmes médailles qu'à nos héros humains. D'abord, le chien ne le sait même pas. Et puis, enfin!

* * *

Mon camarade de travail, cousin de l'acteur Ramon Navarro, me dit que sa piteuse apparence militaire lui fit demander s'il lui avait été envoyé par l'ennemi.

* * *

Un expert qui aime à s'amuser avec les chiffres, raconte que ça coûte aux Nations-Unies $55,000 pour chaque soldat boche tué, ce qui dépasse le prix d'un bombardier qui est de $44,000.: Du temps de Jules César, la vie d'un légionnaire romain valait environ 70 sous.

* * *

De tous temps, on tuait les blessés ou on les laissait mourir. Ce fut les religieux, particulièrement les Chevaliers de l'Ordre de Saint-Jean, dès le 12ème siècle, qui, à la tombée du jour, parcouraient les champs de bataille pour y ramasser les moribonds.

R. Thibaudeau.

Les premières constitutions de la famille canadienne-française

par le Chanoine Lionel Groulx

L'un des fondateurs de la race, le premier évêque de la Nouvelle-France voulut que le fleuve de vie jaillit chez nous d'une source sanctifiée. Se sentant le père spirituel de tout un peuple, il s'appliqua à pénétrer d'esprit religieux les familles-souches de ce pays. Dès le début, avec sa hardiesse de grand apôtre, complétant l'oeuvre des jésuites, il plaça devant les yeux de nos ancêtres, comme idéal à réaliser, la famille de miracle instituée par Dieu le Père à la convenance de son Fils: la sublime famille de Nazareth. Par un mandement de l'année 1665, François de Laval établissait la confrérie de la Sainte-Famille. Il la destinait principalement aux femmes mariées; mais notez l'esprit du temps: il y admettait aussi facilement les jeunes filles. Et voici à l'un des chapitres des règlements, les vertus que l'on proposait aux associées:

1)—"Envers Dieu, la crainte de l'offenser, la promptitude dans les choses où il va de son honneur et de son service; une grande soumission et conformité à ses volontés dans les accidents les plus fâcheux; un profond respect pour toutes les choses saintes."

2)—Envers le mari, un amour sincère et cordial, qui fasse qu'on ait un grand soin de tout ce qui le regarde selon le temporel et le spirituel; tâchant toujours de le gagner à Dieu par prière, bons exemples et autres moyens convenables; le respect, l'obéissance, la douceur et la patience à souffrir ses défauts et ses mauvaises humeurs."

3)—"A l'égard des enfants, un grand soin de les élever dans la crainte de Dieu, de leur apprendre et de leur faire dire tous les jours leurs prières; leur inspirer une grande horreur du péché; ne leur souffrir rien, où Dieu pourrait être offensé; une grande douceur à les corriger, la patience à souffrir leurs petites faiblesses, envisageant sans cesse dans leurs personnes celles de l'Enfant-Jésus, dont ils sont les images vivantes; garder la netteté et la propreté dans leurs habits, évitant les ajustements qui ne servent qu'à nourrir la vanité des parents et à l'inspirer aux enfants. . .'

6)—"A l'égard du ménage, un grand soin et une grande vigilance, prenant garde que rien ne se perde ni ne se gâte par sa faute, une propreté sans affectation."

7)—"A l'égard de soi-même. . . un très grand soin de retrancher tout ce que l'on reconnaitra être déplaisant à Dieu, et qui ne serait pas conforme à l'esprit de la Sainte-Famille, se disant souvent à soi-même: comment est-ce que la Sainte-Vierge agissait en cette occasion? faisait-elle cela? parlait-elle ainsi? s'habillait-elle de cette sorte?"

Mêlant, comme toujours, à son grand sens pratique, le plus haut idéalisme chrétien, le premier évêque de la Nouvelle-France avait ensuite proposé à la confrérie ce but très élevé: "Servir à la conversion des infidèles de ce pays, par l'exemple d'une vie irréprochable.

Telles furent, les premières constitutions données à la famille canadienne-française. Et ce geste de François de Laval valut à notre jeune peuple, d'être loué comme l'initiateur de la dévotion à la Sainte Famille, dans un document aussi mémorable qu'une encyclique de Léon XIII.

C'est donc, les yeux fixés sur le plus haut exemple de société domestique qu'ait jamais connu l'histoire, que les premiers couples de la Nouvelle-France apprirent leurs devoirs essentiels qui sont, de procréer des enfants et de les bien élever.

Accusations contre les Japonais

Londres. — Sir James Grigg, secrétaire d'Etat pour la guerre, a accusé les Japonais à la Chambre des communes d'avoir utilisé au moins 60,000 prisonniers blancs pour construire la route et le chemin de fer Siam-Birmanie "en toute vitesse et sans considérations des conditions dans lesquelles les prisonniers travaillaient ni de ce que ça leur coûtait en vies humaines".

"Ce chiffre (60,000) est probablement inférieur" au nombre de prisonniers employés.

Sir James a dit que "la majorité venait du Royaume-Uni ou de l'Australie. De plus, plusieurs milliers d'Asiatiques furent aussi utilisés et le pourcentage des morts parmi eux a été certainement plus élevé que celui des blancs".

Nouveau village créé en Palestine

Jérusalem. — On a procédé dans la plaine d'Hefer au creusage du sillon rituel autour du territoire où sera élevé un village nouveau pour trois cents jeunes réfugiés juifs. Ce projet a reçu l'appui du Hadassah, une organisation sioniste féminine du Canada.

Messe de minuit d'autrefois

Il y avait déjà trois ans que M. l'abbé Morin, missionnaire-colonisateur avait amené le premier contingent de colons au lac des Ooeufs, devenu Morinville. En décembre 1891, on avait bâti une maison-chapelle dans laquelle on installa le curé Harnois. A Noël eut lieu la première messe de minuit dont il soit fait mention.

En 1892 et 1893 il n'est pas question de messe de minuit; on était en plein déménagement de la maison-chapelle qu'on abandonna pour s'instalier sur la prochaine grande route à 2 milles à l'est. Comme la Mission avait une grande bergerie sur leur ferme tout près, on la convertit en une chapelle temporaire qui servit au culte divin jusqu'en octobre 1894, alors que le nouveau curé, l'abbé Moïse Jolicoeur eut le plaisir d'introduire ses paroissiens dans la nouvelle maison de Dieu, la première église de Morinville.

Or il s'agissait pour lors de célébrer la première messe de minuit dans la nouvelle église de 30x40 d'une manière solennelle. Des paroissiens dévoués, comme on en trouve toujours dans les débuts des paroisses, furent trouver le curé et lui expliquèrent leur dessein d'avoir messe de minuit en grand, chantée, avec musique, etc. Après un moment de discussion et d'explication, la chose était décidée. On se mit à l'oeuvre et à la pratique.

Chez M. Narcisse Lavallée, il y avait un harmonium et une organiste dans la personne de la fille aînée, Mary, depuis Mme Edmond Brissette. Des chantres, il n'en manquait point; qu'il suffise de mentionner MM. Edmond Brissette, régisseur, Cléophas Turgeon, Ls et Hormidas Boissonnault, Chs Lajoie, Dieudonné Tellier, etc., et Mesdames N. Brissette et Cl. Turgeon.

Au tinton de la petite cloche annonçant minuit prochain, les pipes s'éteignirent au dehors tandis qu'au dedans les cierges s'allumaient. Dans un coin voisin de l'autel, on pouvait distinguer l'harmonium, les chantres, tandis que de l'autre côté, reposait le petit Jésus en cire prêté depuis 1891 par Mme Noël Boissonnault qui l'avait apporté de Montréal.

La foule remplissait complètement le petit local lorsque l'orgue pour la première fois réveilla les échos endormis depuis toujours sous la voute sacrée; on entendit le "Minuit chrétien" chanté par M. Chs Lajoie et au refrain "Peuple à genoux" par le choeur, comme par enchantement, tous les assistants tombèrent à genoux; on en vit plusieurs essuyer une larme!

On y chanta la messe royale, celle qui convenait parfaitement pour la circonstance, celle du Roi du ciel et de la terre en ce jour béni! Mais quelle ne fut pas la surprise des paroissiens en entendant le célébrant M. Jolicoeur dont on connaissait et admirait la belle voix de baryton, entonner le Gloria, les Oremus et la Préface à voix de tête seulement. On n'y comprenait rien; ce ne fut qu'au moment du prône et des annonces que le nouveau curé expliqua sa peine et son regret de souffrir de laryngite depuis les derniers froids, car jusque-là, l'automne avait été comme celui de 1944, idéal!

Inutile de rappeler en détail les remarques du pasteur en cette circonstance solennelle si impressionnante. On venait de sortir de l'étable-bergerie, semblable à celle de Bethléem; on commençait une vie nouvelle avec la nouvelle église en pièces, pauvre, mais riche en promesses et en bonne volonté pour l'avenir. Le rapprochement vint naturellement à l'esprit entre les paroles des gens de Galilée autrefois disant: que peut-il sortir de bon de Nazareth? de même de Morinville? L'avenir se chargera dans les deux cas de faire la réponse à ces paroles prophétiques et aux voeux et souhaits du premier curé. Je dis: "premier curé", vu que les précédents étaient plutôt des desservants, missionnaires résidant à St-Albert ou transients.

Bien des pleurs s'échappèrent au cours de ces quelques paroles d'espoir, d'encouragement comme après la communion générale, lorsque les cantiques de Noël qui ont bercé l'enfance de chacun de nous furent exécutés avec entrain et quelque chose de plus.

Au sortir de l'église, un Jérémie Houle ne put s'empêcher de dire: "Quelle belle messe de minuit! on aurait jamais pensé cela! cela nous réconsole de la province de Québec!"

Chacun se hâta de retourner au logis prendre part au "réveillon" traditionnel qui, s'il n'était peut-être pas aussi copieux que ceux du Québec, était probablement plus varié; le lièvre, les perdrix et poules de prairie, le chevreuil et l'orignal abondaient dans la prairie et la forêt prochaine et la seule restriction était quand les munitions étaient épuisées.

Et voilà pour un modeste souvenir des 50 messes solennelles de minuit célébrées dans la paroisse de Morinville par M. M. M. Jolicoeur de 1894 à 1902, par M. l'abbé J.-A. Ethier, 1902-1912; par M. l'abbé Gauthier, 1912-1921; et par Mgr Pilon à date.

J.-A. Normandeau, ptre
Ancien curé de Legal (1903-12)
et desservant à Morinville "in absentia".

Noël blanc "White Xmas", etc.

L'autre jour, à la radio (Treasure Trail) un soldat tira une question au sort: Que veut dire: White Xmas? et la réponse suivit immédiatement: Un Noël avec neige. . . ou avec lune. . . Il gagna le $5.00.

On lui demanda: que signifie un Black Xmas (Noël noir) et la réponse suivit comme par enchantement. . . sans neige ou sans lune.

A ce propos, le dicton des anciens était que si la lune éclairait la nuit de Noël, il ferait "clair" dans les granges l'année suivante, petite récolte par conséquent. Au contraire, pas de lune à Noël ou Noël noir, signifiait que les granges seraient remplies jusqu'au faîte l'automne suivant. Si non e vero.

Quant à la température, simplement idéale, comme il y a 50 ans d'après le dire des pionniers confirmé par le rapport de l'Edmonton Bulletin 50 years ago. "The glorious weather continues. No one could wish for or imagine more beautiful weather than we have enjoyed since the snow fell.

Le malheur ouvre l'âme à des lumières que la prospérité ne discerne pas.

Lacordaire.

LA RADIO

CBK, Watrous, Sask.—540 klcs.—Emissions françaises et bilingues pour la semaine du 7 au 13 janvier 1945 Les indications horaires se rapportent à l'heure avancée des montagnes.

Dimanche 7 janvier
- 9h.30 a.m. Notre Français sur le Vif.
- 9h.45 a.m. Causerie de l'Heure Dominicale.
- 5h.00 p.m. Sérénade pour Cordes.
- 10h.00 p.m. Le forum de l'Heure Dominicale.

Lundi 8 janvier
- 12.15 p.m. Radio-journal et intermède musical.
- 3h.30 p.m. La Fiancée du Commando
- 3h.45 p.m. Un Homme et son Péché, roman de Claude-Henri Grignon.
- 5h.37 p.m. Résumé des nouvelles de la journée.

Mardi 9 janvier
- 12h.15 p.m. Radio-journal et intermède de musical.
- 3h.30 p.m. La Chanson Française.
- 3h.45 p.m. Un Homme et son Péché,
- 5h.37 p.m. Résumé des nouvelles de la journée.

Mercredi 10 janvier
- 12h.15 p.m. Radio-journal et intermède de musical.
- 3h.30 p.m. La Fiancée du Commando.
- 3h.45 p.m. Un Homme et son Péché,
- 5h.37 p.m. Résumé des nouvelles de la journée.

Jeudi 11 janvier
- 12h.15 p.m. Radio-journal et intermède de musical.
- 3h.30 p.m. La Chanson Française.
- 3h.45 p.m. Un Homme et son Péché,
- 5h.00 p.m. Le Quatuor Alouette.
- 5h.37 p.m. Résumé des nouvelles de la journée.

Vendredi 12 janvier
- 12h.15 p.m. Radio-journal et intermède de musical.
- 3h.30 p.m. La Fiancée du Commando.
- 3h.45 p.m. Un Homme et son Péché,
- 5h.37 p.m. Résumé des nouvelles de la journée.

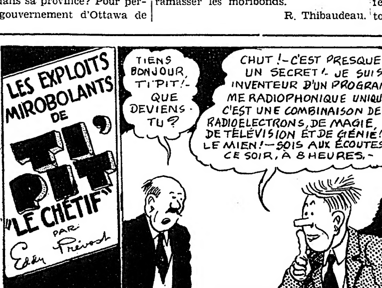
Samedi 13 janvier
- 9h.30 a.m. Les Variétés Françaises.
- 11h.15 a.m. Radio-journal et intermède de musical.
- 4h.20 p.m. Le Quart d'Heure de la Bonne Chanson.
- 6.00 p.m. Ici, l'on chante.
- 10h.30 p.m. L'Entrée des Artistes.

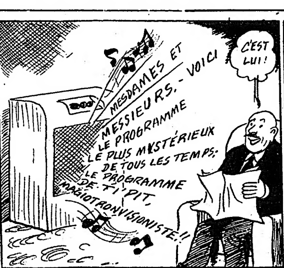
Gilbert Lessard.

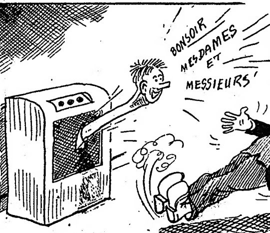
Watrous, le 26 décembre 1944

Chasse ultra-moderne

Danville, (Illinois). — Deux aviateurs de Danville semblent profiter largement de la chasse aux renards en avion. Hubert Powell, gérant de l'aéroport municipal de Danville, et Ralph Hooker, ont commencé à chasser les renards après que le conseil du comté de Vermillion eut accordé une prime de cinq dollars par tête. Jusqu'ici, les aviateurs ont réclamé des primes pour 20 renards. Powell ralentit son avion autant que possible, quand un renard est aperçu sur le sol couvert de neige, et Hooker se sert de sa carabine. L'avion, muni d'un appareil d'atterrissage à skis, peut descendre après qu'un animal a été tué, de sorte que les chasseurs peuvent en prendre les carcasses et remonter de nouveau.







La Survivance des Jeunes

Les vertus de Mgr François de Montmorency-Laval

Lettre du Frère Houssart, ancien domestique de Mgr de Laval, à M. Tremblay, directeur des missions étrangères de Paris et procureur du séminaire de Québec, au sujet de la mort de Mgr de Laval (1er sept. 1708)

(Suite)

9° Elle était elle-même réduite dans la plus grande joie et la plus parfaite pauvreté que l'on puisse souhaiter.

Quelques mois avant sa mort je vis encore dans le fond de sa cassette un petit couteau de 5 ou 6 sous; je le demandai à Sa Grandeur et elle me le donna, mais d'une manière et d'un ton à me tirer les larmes des yeux: **Mon enfant, me dit-elle, si je possède encore ce couteau je vous le donne de bon bon coeur, afin de ne posséder rien sur la terre, et sois entièrement dégagé de tous les biens de ce monde.** En vérité, Monsieur, je ne puis pas bien comprendre comment Sa Grandeur, en me donnant ce petit couteau, me dit qu'elle ne possédait plus rien sur la terre, car quoique je lui ai souvent vu de grosses sommes d'argent, il en était aussurément plutôt le dépositaire que le propriétaire, parce que je ne lui ai jamais vu employer un sou pour le soulagement, l'entretien ou les besoins de sa personne; elle les employait toutes en aumônes et en oeuvres pieuses et quand elle avait besoin de quelque chose, comme habits, linges, elle le demandait au Séminaire, comme le moindre de ses ecclésiastiques, et je n'appelle point cela posséder quelque chose. Sa Grandeur était de plus fort pauvre dans ses habits, et j'avais peine à l'empêcher de s'en servir, quoiqu'ils fussent fort vieux, sales et rapiécés. Pendant vingt ans elle n'a eu que deux soutanes d'hiver qu'elle a laissées en mourant, l'une encore très bonne et l'autre toute rase et rapiécée. Elle n'a eu pendant ces vingt ans qu'une seule paire de culotte de peaux qu'elle a aussi laissée fort rapiécée. En un mot il n'y avait personne au Séminaire plus pauvre en habits et qui les épargnât plus que Sa Grandeur, elle avait même une estime toute particulière pour les personnes qu'elle voyait dans le Séminaire pratiquer la pauvreté surtout dans le vivre et dans les habits, et elle ne supportait qu'avec peine ceux qu'elle voyait rechercher trop d'ajustement, de propreté affectée et de délicatesses dans leurs habillements, ce qu'elle m'a témoigné plusieurs fois. Une année ayant demandé en France du camelot pour lui faire un habit d'été, on lui en envoya de très beau et qui coûtait cher, mais Sa Grandeur ne voulut point s'en serivr, elle le donna à l'église pour faire un ornement violet, et en fit redemander d'autre de trente sous l'aune; c'était de celui dont Sa Grandeur s'était toujours habillé en France et en Canada pour les habits d'été.

10° Je n'ai garde, Monsieur, d'entreprendre de parler de la haute contemplation et de l'union continuelle que Monseigneur avait avec Dieu, ce sont pour moi lettre close et je dois bien me contenter d'admirer ces voies sublimes et élevées dans lesquelles Dieu a conduit Sa Grandeur, et me restreindre à ne dire que quelques mots des choses qui sont selon ma portée, outre ce que je vous ai déjà marqué du zèle de Sa Grandeur et de sa ferveur à dire la Ste. Messe et assister aux offices de la cathédrale, nonobstant ses plaies et ses infirmités et de son exactitude à s'acquitter de toutes ses prières et exercices de dévotion les soirs avant de se coucher quelque tard qu'il fût et quelque embarras et affaires qu'elle ait eu.

C'était chose admirable de voir 1° son assiduité à assister aux enterrements de toutes les personnes qui mouraient dans Québec, et son exactitude à offrir le St. Sacrifice de la messe pour le repos de leur âme aussitôt qu'elle avait appris leur trépas. 2° Sa dévotion à recevoir et conserver les rameaux bénits, à baiser son crucifix, la figure de la Ste Vierge qu'elle portait toujours sur soi et la mettait la nuit sous son chevet, sa chainette de l'esclavage, et son scapulaire qu'elle portait toujours sur elle. 3° Son respect et sa vénération pour les reliques des Sts., le plaisir qu'elle prenait à lire tous les jours dans la vie des Sts., et à s'entretenir de leurs actions héroïques. 4° Le saint et continuel usage qu'elle faisait de l'eau bénite, en prenant à tout bout de champs dans le cours de la journée et à toutes les fois qu'elle se réveillait la nuit, venant très souvent de son jardin à sa chambre exprès pour en prendre, en portant sur elle dans un petit bénitier d'argent qu'elle avait fait faire exprès lorsqu'elle allait à la campagne, et Sa Grandeur avait un si grand désir que tout le monde en pris, qu'elle avait un soin tout particulier de voir elle même tous les jours s'il y en avait dans les bénitiers de l'église, d'y en mettre quand il y en manquait, et pendant l'hiver, de peur que les bénitiers ne gelassent trop fort, et qu'on n'en pût point prendre en entrant et sortant de l'église, elle les apportait elle-même auprès de notre poêle tous les soirs et les reportait le matin à quatre heures quand elle allait ouvrir les portes. 5° L'aversion qu'elle avait des moindres choses qui pouvaient tant soit peu ternir le lustre et la pureté de son âme, ce qui la portait à se confesser tous les jours avant de dire la Ste. Messe. 6° Enfin son exactitude à faire tous les jours la préparation à la mort, et être soumise et disposée à toute heure et à tout moment à subir ce passage si redoutable, ce qu'elle témoignait avec joie toutes les fois qu'on lui parlait de la mort et du temps qu'elle pouvait encore vivre.

Voilà, Monsieur, une partie des menues et ordinaires actions et traits de ferveur, de dévotions et de pénitences, que j'ai vu pratiquer journellement à Monseigneur pendant les vingt années, depuis sa démission de son évêché jusqu'à sa mort, que Dieu m'a fait la grâce d'être au service de Sa Grandeur, et c'est ce qui a été le sujet de l'estime, du respect et de la vénération que j'ai eu et que je conserverai jusqu'à la mort, pour sa sainte personne. C'est ce qui m'a souvent ravi et transporté d'admiration, et c'est même ce que j'ai vu transporter et ravir Monsieur de Champigny durant qu'il était Intendant du Canada et qu'il voyait Sa Grandeur dans les maladies se coucher et se traiter comme une personne de la plus basse condition, elle (ce me disait mon dit Sieur de Champigny dans son admiration) qui si elle était restée dans le monde et à la cour, aurait possédé par son mérite et ses rares qualités les premières charges de l'état. C'est aussi ce qui a souvent surpris et ravi Monsieur de Sarazin médecin, comme il me l'a témoigné plusieurs fois lorsqu'il le venait visiter dans ses maladies. Et c'est ce qui m'a excité à prendre la résolution, dès les premières années que j'ai été auprès de Sa Grandeur, de ramasser tout ce que je pourrais qui ait appartenu à sa sainte personne, et depuis son trépas à tremper des linges dans son sang lorsqu'on l'a ouvert, à enlever quelques os ou cartilages de dessus sa poitrine et à couper ses cheveux et conserver ses habits et tout cela pour servir de très précieuses reliques.

Je crois, Monsieur, que vous et toutes les personnes bien intentionnées, approuverez mon procédé en cela, comme effectivement plus de trois mille personnes de toutes sortes d'état et conditions l'ont déjà approuvé en Canada, en demandant avec empressement et s'estimant bien heureuses d'avoir de petites parcelles du dit linge, et de ces précieux restes de mon dit Seigneur, qu'ils portent sur eux avec respect et dévotion, des capitaines même et officiers de troupes ont fait faire exprès des reliquaires d'argent pour y en enfermer et les porter sur eux, étant mûs à cela par l'idée et l'estime général que chacun a du grand mérite et de la haute sainteté de mon dit Seigneur et par les secours extraordinaires et miraculeux que plusieurs ont reçus et reçoivent journellement dans leurs infirmités par l'invocation de mon dit Seigneur en s'appliquant des dites reliques ou les portant sur eux.

Je me flatte même, Monsieur, que vous accepterez de bon coeur ce que je vous envoie de ces précieux restes de Sa Grandeur et que vous les recevrez comme un riche héritage et une sainte marque de l'affection sincère et du profond respect avec lequel je suis, Monsieur.

Votre très humble et très obéissant serviteur,

Fr. H. Houssart.

Le réveillon de Noël

Deux heures du matin: Ding! Dong! Ding! Dong! La carriole arrive de la messe de minuit.

Les tourtières, les beignes, les tartes, les confitures, les biscuits, les gâteaux: tout est présent sur la table, car la prévenante maman avait tout préparé avant le départ pour la messe.

On entre à la maison en toute hâte, car il fait très froid ce soir. Les petits, les moyens, les grands, toutes la famille est de retour. Après avoir dételé la jument grise, le grand frère fait son apparition.

Groupé autour du foyer, en attendant que les derniers préparatifs soient terminés, on se chauffe, on chante, on jase, on rit, on raconte quelques histoires de Noël.

Tout à coup, le père se lève et invite les siens à s'approcher de la table, car, dit-il: "C'est le temps de réveillonner."

Pour une fois au moins, personne ne se fait prier. On accourt en chantant ce vieux refrain:

"Il est minuit, et Jésus vient de naître,
Pour protéger les nids et les berceaux.
Le ciel est bleu, le printemps va renaître
Noël! Noël! Pour les petits oiseaux!"

Puis le réveillon commence. Tout semble meilleur qu'à l'ordinaire. Néanmoins, les petits ont l'air inquiet et même au feu: ils ont bien hâte d'aller se coucher afin que l'Enfant-Jésus puisse venir emplir leur bas et leur bonbonnière.

Le réveillon terminé, le père entonne le "Minuit Chrétiens!"

On l'applaudit et le félicite de tout coeur.

Mais, c'est déjà l'heure du repos. On se retire de table, on échange ses souhaits de Joyeux Noël, puis l'on se sépare pour passer la nuit.

Noël !

Emilienne Côté,
Donnelly, Alta.

Pour rire

Persévérance

Jeannette, de sa chambre du premier étage, appelle sa maman qui est au rez-de-chaussée:

—Maman, veux-tu m'apporter un verre d'eau, s'il te plaît? J'ai soif.

—Je t'en porterai tout à l'heure, dit la maman. D'ailleurs, couche-toi et dors, ça vaudra mieux.

Un instant après:

—P'tite mère, mon verre d'eau, veux-tu me le monter? J'ai très soif.

—Veux-tu te dépêcher de dormir ou je monte te donner une fessée! !, répond la maman.

Et Jeannette de riposter, sans désemparer:

—Alors quand tu viendras me donner la fessée, voudras-tu me monter un verre d'eau, maman?

Le coq

C'est moi le coq! Coquerico!
Ma crête sur mon bec se dresse
Rouge comme un coquelicot!
Je fais la guerre à la paresse;
Je chante avant le jour: Debout! Coquerico!

Ma queue, arrondie en panache,
Est verte avec des reflets d'or.
Gare à mon bec, si l'on me fâche!
Et j'ai deux éperons encor,
J'ai deux bons éperons et queue en panache!

Je réveille la basse-cour,
A mon cri de guerre accourue!
J'appelle, avant le point du jour,
Le laboureur à sa charrue.
Je dis à tous: Debout! debout! voici le jour!

Et le bon travailleur se lève,
Aussi gai que le gai soleil!
Dans son lit, le paresseux rêve;
Sommeil de jour, méchant sommeil!
Qui veut vivre cent ans, au cri du coq se lève!

Je suis le coq! Coquerico!
Ma crête sur mon bec se dresse,
Rouge comme un coquelicot.
Je fais la guerre à la paresse,
Je chante avant le jour: Debout! Coquerico!

J. AICARD.

Pour la messe de minuit

La messe de minuit est une des plus belles traditions que les Canadiens français gardent jalousement. A l'imitation des bergers, les praoissiens laissent leurs troupeaux et viennent rendre leurs hommages au divin Rédempteur. Parfois même si la température est favorable, ils amènent avec eux les jeunes enfants, ayant soin de leur expliquer les scènes qu'ils verront à l'église. Chacun des petits promet d'être bien sage.

Voyons ici la famille Gadbois qui se prépare pour se rendre à l'église paroissiale. La grosse Topsy se tient sur trois pattes et attend devant la porte. M. et Mme Gadbois, chaudement vêtus, s'enveloppent de couvertures. Jean prend les guides. ls prononcent un dernier adieu à Marie, laquelle doit garder la maison, et l'on part.

En chemin, Jean rejoint M. Martel, un vieux "palotte". "Embarquez, monsieur", s'écrie Jean, "vous n'êtes pas en pèlerinage".

M. Martel accepte l'invitation et la vieille jument trottine encore. En chemin, M. Gadbois dit le chapelet, les autres répondent. Ensemble ils chantent les cantiques de Noël.

"Les anges dans nos campagnes. . ."

A peu de distance, l'on distingue les lumières du petit village. Enfin l'on arrive près de l'église; Jean attache son cheval. Lorsqu'il arrive au portique de l'église, il rencontre Pierre, son ami, et lui demande: "Le Père Curé est-il de bonne humeur ce soir! J'en ai une filée à lui dire." —"Crainds pas, je t'assure qu'il arrangera ça!"

Eugène Fournier,
Donnelly.

Parlons bon français

TIRE

La bande dont on entoure extérieurement la janté d'une roue de voiture et qui porte le nom de **tire** en anglais s'appelle bandage ou pneumatique, **pneu,** en français. **Bandage** se dit surtout des bandes de fer, ou des bandes en caoutchouc solide. On réserve le nom de **pneu** au bandage pneumatique en usage sur les roues des automobiles. **Le pneu** comprend deux parties distinctes: l'une intérieure appelée **chambre à air,** et l'autre extérieure appelée **enveloppe** (non pas **couvert**).

Observons en passant qu'en France, on dit **monter** plutôt que **poser** un pneu et que **pneu-ballon** est l'équivalent de **balloon tire.**

* * *

SKID, SKIDDER

Ces deux expressions, l'une anglaise, **skid,** l'autre dérivée de l'anglais, désignent le glissement qu'on ne peut maîtriser pour un temps du moins, des roues d'une automobile, soit dans le sens de la marche, soit dans le sens oblique à la marche de la voiture.

En français, on doit dire **patiner, patinage,** pour désigner le glissement dans le sens de la marche, et **déraper, dérapage,** pour désigner le glissement oblique.

* * *

TROUBLE DE MOTEUR

On peut fort bien parler de trouble de l'esprit, de trouble du coeur, de trouble de la voix, de troubles populaires, du trouble qui règne dans certains ménages; mais c'est jargonner que d'appeler **trouble de moteur** l'arrêt accidentel d'un moteur d'automobile. En France, cet arrêt s'appelle **panne de moteur.**

Si le moteur fonctionne mal, sans toutefois s'arrêter, c'est un **dérangement** et non pas un **trouble de moteur.** (Publication de la Société du Parler français).

Lettre reçue

Falher, 28 déc. 1944

Grand-Père,

Je viens vous écrire ces quelques mots pour vous remercier de la belle revue "Hérauts" que je viens de recevoir. Elle est si belle et si intéressante! J'ai reçu les numéros de septembre, octobre et novembre, et j'ai déjà tout lu cela.

Je vais les apporter à l'école pour faire lire cette petite revue à mes compagnes de classe. Je suis certaine qu'elles aussi vont trouver cette petite revue très intéressante.

Bien cher grand-père, comme nous voilà rendus à la fin de l'année, je vais en profiter pour vous souhaiter une heureuse et sainte année. Que l'an 1945 soit pour vous une année de paix et de bonheur. Que vos plus chers désirs se réalisent et qu'ils soient ensoleillés des plus jeaux jours. Que le ciel vous conserve encore longtemps à notre affection et le paradis à la fin de vos jours.

Grand-Père, pourquoi ne viendreriez-vous pas nous visiter au jour de l'an? Ce n'est pas très loin. Nous serions si heureux de vous connaître et de vous compter parmi nos parents. Espérant de vous connaître bientôt, que le divin Enfant de la crèche vous bénisse!

Je suis votre affectueuse petite fille,

Carmen Servant,
Falher, Alberta.

Texte par Alonié de Lestres

AU CAP BLOMIDON

Illustrations par J. McIsaac



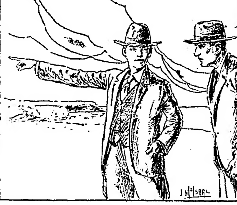
Et à Saint-Donat, insista Jean. — Oh! franchement, on se dit que Jean Bérubé, le monsieur aux mains blanches, ne devait être, au loin, qu'un engagé presque sans gages. . . .



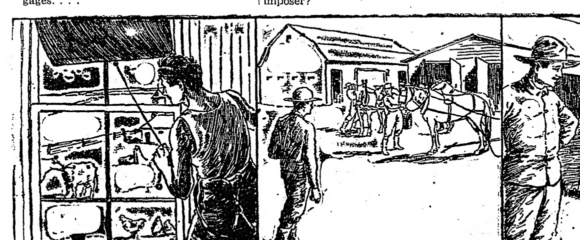
Mes mains blanches m'ont bien servi, va. Autrefois, je n'ai jamais faibli au chantier. . . Mais Lucienne elle, ne croit pas à ces racontars? elle ne s'en laisse pas imposer?



Puis, on causa de discrétion. Paul devait changer de nom, pour ne pas éveiller les soupçons de M. Finlay. . . Puis, on regarda ce pays, le vrai pays avec son église.



Et, comme sa gardienne, sa statue d'Evangéline, l'Acadienne au coeur fidèle. . . Puis, les champs allaient se déroulant, chargés de troupeaux et de moissons d'or.

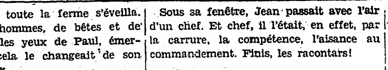


Le lendemain, toute la ferme s'éveilla. Des rumeurs d'hommes, de bêtes et de machines, sous les yeux de Paul, émerveillé. Comme cela le changeait de son pays montagneux.

Sous sa fenêtre, Jean passait avec l'air d'un chef. Et chef, il l'était, en effet, par la carrure, la compétence, l'aisance au commandement. Finis, les racontars!

Au rendez-vous fixé entre les deux amis, Paul ne pouvait plus douter. Déjé, l'homme "aux mains blanches" lui confia une troisième faucheuse: Habille-toi moins chaudement.

Ce sera pour demain, avait répondu Paul. Puis il avait obéi à la voix du maître. Déjà, les trois faucheuses s'étaient ébranlées avec un long bruit de ferraille.



Les devoirs et les caractères des citoyens dans une démocratie

(suite de la page 1)

réduit au rôle d'une simple machine, peut imposer ses fantaisies aux meilleurs éléments du vrai peuple; l'intérêt commun reste gravement et pour longtemps atteint par ces procédés et le tort fait est très souvent difficile à guérir.

D'où découle clairement une autre conclusion: les masses — telles que nous venons de les définir — sont l'ennemi capital de la véritable démocratie et de son idéal de liberté et d'égalité.

Liberté et inégalités sociales

Chez un peuple digne de ce nom, le citoyen porte en lui-même le sentiment de sa personnalité, de ses devoirs et de ses droits, de sa propre liberté, joint au respect de la liberté et de la dignité des autres.

Chez un peuple digne de ce nom, les inégalités basées non sur le caprice, mais sur la nature des choses, les inégalités de culture, de biens, de situation sociale — sans aucun préjudice à la justice et à la charité mutuelle — ne constituent aucun obstacle à l'existence et à la supériorité du véritable esprit d'union et de fraternité.

Au contraire, bien loin de porter atteinte à l'égalité civile en aucune façon, elles lui donnent sa vraie signification, principalement celle-ci que, en face de l'Etat, chacun a le droit de vivre honorablement sa propre vie personnelle dans le lieu et dans les conditions dans lesquelles les desseins et les dispositions de la Providence l'ont placé.

Les exploités et les exploiteurs dans les fausses démocraties

En face de cette image de l'idéal démocratique de liberté et d'égalité chez une peuple gouverné par des hommes honnêtes et prévoyants, quel spectacle n'offre pas celle d'un Etat démocratique laissé aux caprices des masses!

La liberté, d'un devoir moral de l'individu, devient un appel tyrannique à donner libre cours aux passions et aux appétits d'un homme au détriment des autres.

L'égalité dégénère à un niveau mécanique, à une uniformité sans couleur: le sens de l'honneur vrai, de l'activité personnelle, ou le respect pour la tradition, le sens de la dignité, en un mot tout ce qui donne à la vie sa valeur, s'efface graduellement et disparaît.

Et, les seuls survivants, d'une part, en sont les victimes trompées par le mirage spécieux de la démocratie, pris naïvement pour le véritable esprit de la démocratie qui est liberté et égalité; et d'un autre côté, les exploiteurs plus ou moins nombreux qui ont su comment utiliser le pouvoir de l'argent et de l'organisation pour s'assurer une meilleure situation, au-dessus des autres et qui ont obtenu le pouvoir.

Les caractéristiques des chefs dans une démocratie: le pouvoir de commander

L'Etat démocratique, qu'il soit monarchique ou républicain, devrait, comme toute autre forme de gouvernement, être investi du pouvoir de commander avec une autorité réelle et effective.

L'ordre absolu lui-même des êtres et de leurs fins, qui démontre que l'homme est une personne indépendante, c'est-à-dire le sujet de devoirs et de droits inviolables, qui est la source et la fin de sa propre vie sociale, comprend aussi l'Etat comme une société nécessaire investie d'autorité, sans laquelle il ne pourrait exister ni vivre.

Et si les hommes, se servant de leur liberté personnelle devaient refuser toute dépendance d'une autorité supérieure avec un pouvoir coercitif, ils pourraient de ce simple fait se départir de leur propre dignité et liberté, en violant l'ordre absolu des êtres et de leurs fins.

Comme ils sont établis sur cette même base, la personne, l'Etat, le gouvernement, avec leurs droits respectifs, sont tellement liés, qu'ils restent debout ou tombent ensemble.

Et, étant donné que cet ordre absolu, à la lumière du droit, de la raison et en particulier de la foi chrétienne, ne peut avoir d'autre origine que dans un Dieu personnel, notre Créateur, il s'ensuit que la dignité de l'homme est la dignité de la communité morale voulue par Dieu, que la dignité de l'autorité politique est la dignité dérivant de sa participation à l'autorité de Dieu.

Aucune forme d'Etat ne peut s'empêcher de connaître ce lien intime et indissoluble, — la démocratie moins que toute autre. Par conséquent, si ceux qui gouvernent ne reconnaissent pas ce fait, ou l'escomptent plus ou moins, leur autorité en est ébranlée et l'apparence trompeuse d'une démocratie purement d'apparat, peut servir aux fins les moins démocratiques.

Seule une compréhension sincère des fins assignées par Dieu à toute société humaine, jointe à un sens profond des devoirs sociaux permettra à ceux qui détiennent le pouvoir de remplir leurs obligations dans le domaine législatif, judiciaire et exécutif avec cette objectivité, cette impartialité, cette loyauté, cette générosité et cette intégrité sans laquelle un gouvernement démocratique pourrait difficilement commander le respect et mériter l'appui de l'élite de la population.

Le sens profond des principes reposant sur un ordre politique et social sain et conforme aux normes du droit et de la justice, est particulièrement important pour ceux qui, dans n'importe quelle espèce de régime démocratique ont, en qualité de délégués du peuple, le pouvoir total ou partiel de légiférer.

Honnêteté et compétence des députés parlementaires

Et comme le centre de gravité d'une démocratie normalement établie réside dans cette assemblée populaire d'où les courants politiques se manifestent dans tous les domaines de la vie publique — pour le bien ou pour le mal — la question des hautes qualités morales, de l'habileté pratique et de la capacité intellectuelle des députés parlementaires, sont pour chaque peuple vivant sous un régime démocratique une question de vie ou de mort, de prospérité ou de décadence, de solidité ou d'instabilité perpétuelle.

Pour obtenir une action efficace, pour gagner l'estime et la confiance, tout corps législatif doit — comme l'expérience le prouve hors de tout doute — réunir en lui un groupe d'hommes choisis, d'esprit éminent et de caractère solide qui se regardent comme les représentants du peuple entier, et non comme les mandataires d'une foule désordonnée, dont les intérêts dépassent souvent malheureusement les vrais besoins du bien commun, un groupe d'hommes choisis non seulement dans une classe professionnelle ou sociale, mais reflétant toutes les phases de la vie du peuple; des hommes choisis pour leurs solides principes chrétiens, leur jugement droit et stable, doués du sens pratique et équitable, sincères avec eux-mêmes en toutes circonstances; des hommes de principes clairs et sains qui pourront faire des propositions claires et saines; des hommes par-dessus tout capables, en vertu de l'autorité qui émane de leur conscience nette qui rayonne autour d'eux, d'être les chefs particulièrement en ces temps où les besoins pressants du moment excitent trop l'impressionnabilité du peuple et la rendent plus exposée à s'égarer et à se perdre; des hommes qui, dans les périodes de transition, généralement houleuses et troublées par les passions, par les divergences d'opinion et les programmes opposés, se sentent doublement obligés d'inoculer dans les veines du peuple et de l'Etat brûlant de mille fièvres, l'antidote spirituel des vues claires, l'intérêt bienveillant, une justice également sympathique à tous et un penchant vers l'unité nationale et la concorde dans un esprit sincère de fraternité.

Les peuples dont le tempérament spirituel et moral est suffisamment sain et fécond le trouvent eux-mêmes et peuvent produire les hérauts et les instruments de la démocratie qui vit dans de telles dispositions et savent comment les mettre effectivement en pratique.

Mais où de tels hommes manquent, d'autres prennent la place pour asservir la politique à leur ambition personnelle et en faire une voie rapide à leur avantage propre, au bénéfice de leur caste, et de leur classe, tandis que la course aux intérêts privés leur fait complètement perdre de vue le vrai bien commun et le met même en danger.

L'absolutisme de l'Etat

Une saine démocratie, fondée sur les immuables principes de la loi naturelle et de la vérité révélée, tournera résolument le dos à la corruption qui confère à la législature un pouvoir sans contrôle et sans limites, et qui de plus, change le régime démocratique, nonbstant l'apparence du contraire, en forme pure et simple d'absolutisme.

L'absolutisme de l'Etat, (qu'il ne faut pas confondre comme tel avec la monarchie absolue, dont nous ne traitons pas ici) consiste de fait dans ce faux principe que l'autorité de l'Etat est illimitée et que devant lui, même lorsqu'il donne libre cours à ses visées despotiques qui dépassent les bornes qui séparent le bien du mal, on n'admette aucun appel à une loi supérieure qui oblige en conscience.

Un homme qui est pénétré d'idées droites sur l'Etat, l'autorité et le pouvoir qu'il exerce comme gardien de l'ordre social, ne pensera jamais à déroger à la majesté du droit positif dans le domaine de sa compétence naturelle. Mais la majesté du droit positif n'est inviolable que si ce dernier reste conforme, ou du moins ne s'oppose pas à l'ordre absolu institué par le Créateur et remis en lumière par la révélation de l'Evangile.

Il ne peut subsister que s'il respecte les fondements sur lesquels repose la personnalité humaine autant que l'Etat et le gouvernement. Voilà le critère fondamental de tout régime sain, y compris la démocratie. C'est le critère par lequel la valeur morale de chaque loi devrait être jugée.

Progrès des écoles ménagères

Trois-Rivières. — Le nombre des élèves des écoles ménagères de la province de Québec a augmenté de près d'un millier au cours des deux dernières années, suivant un rapport de M. l'abbé Albert Tessier, visiteur-propagandiste de ces institutions. En 1942, nos écoles ménagères groupaient 2,011 élèves alors que cette année elles en ont reçu 2,986. De ce nombre, 1,243 appartiennent aux écoles régionales et 1,743, aux écoles moyennes.

La province compte présentement 24 écoles régionales et 53 écoles moyennes, soit 77 écoles régulières auxquelles il faut ajouter 7 écoles spéciales recevant 3,281 élèves. Si l'on ajoute à ce total 804 élèves qui suivent les cours postscolaires de l'école ménagère du boulevard Saint-Joseph à Montréal, on atteint le grand total de 7,071 élèves aux divers cours d'enseignement ménager qui se donnent dans 84 écoles de la province.

Ecoles régionales

Les statistiques démontrent que 404 élèves des écoles régionales appartiennent à des milieux bourgeois; 371 proviennent de familles ouvrières; 355, de foyers agricoles; 53, de professionnels; 12, de militaires; 3, de pêcheurs, et 45 d'états divers.

Ecoles moyennes

Dans les écoles moyennes, la situation est quelque peu différente. Les familles ouvrières prennent la tête avec 754 élèves; puis viennent: les cultivateurs, 460; les bourgeois, 346; les professionnels, 60; les militaires, 16; les pêcheurs, 1, et 106, de situations diverses.

Clou retiré d'un poumon

Halifax. — Les chirurgiens de l'hôpital de la marine à Halifax ont fait un cadeau surprise au cuisinier en second S.-R. Johnson, de Barrie, Ont., lorsqu'ils extrayèrent un clou de son poumon, pratiquement sans douleur et sans intervention sanglante.

Le clou a été retiré du poumon à l'aide d'instruments spéciaux par des chirurgiens spécialement entraînés à la technique de la bronchoscopie. Cette intervention non sanglante a duré moins de deux heures.

Elle défend le point de vue du Québec

Régina. — Mlle Beryl Truax, de Montréal, ancienne présidente de la fédération des institutrices canadiennes, a déclaré dans un discours prononcé ici que dans le Québec le mot conscription est un terme détesté, désagréable à la population, tandis qu'il est un mot envoyé du ciel pour les politiciens de carrière.

Parlant à la conférence annuelle du conseil provincial de la fédération des institutrices de la Saskatchewan, Mlle Truax a dit que la population du Québec n'était pas conscrite pour livrer une guerre impérialiste outre-mer. Elle ajoutait:

"Nous pensons que la présente guerre est celle d'un peuple, mais nous n'avons pas pris le trouble de le prouver."

Mlle Truax interrogée sur l'attitude du Québec a dit que le Canada est en train de devenir une grande puissance, mais que la consolidation de nos gains dépendra de la conduite de nos affaires à l'intérieur du pays.

Les Canadiens-français ont acheté des obligations de la victoire et des timbres d'épargne de guerre, les femmes canadiennes-françaises ont fait du travail de guerre aussi bien que celles de langue anglaise. Plusieurs ont envoyé leur fils à la guerre, mais ils ne croient pas dans la conscription. Ce n'est pas de la lâcheté. L'admettront ceux qui voudront se rappeler les Canadiens français de Dieppe et les Commandos canadiens-français du Jour-J.

La flotte anglaise servira sous Nimitz

Brisbane. — L'amiral sir Bruce Fraser, commandant-en-chef de la nouvelle flotte anglaise du Pacifique, a déclaré à son retour d'un entretien de plusieurs jours avec l'amiral américain, Chester W. Nimitz, à Pearl Harbor, que l'escadre qu'il commande sera mise sous la direction du commandant américain et que ses déplacements seront mentionnés dans les communiqués de Nimitz. "Ce me sera, a dit sir Bruce, un grand plaisir de servir sous les ordres de l'amiral Nimitz, qui est un brillant chef militaire." L'amiral Fraser a ajouté qu'il croyait que son rôle consisterait surtout à appuyer sur mer la poussée du général Douglas MacArthur vers le nord à travers les îles de cet océan. Il aura bientôt d'autres entretiens, cette fois avec le général MacArthur.

Le prétexte ordinaire de ceux qui font le malheur des autres est qu'ils veulent leur bien.

Vauvenargues.



Dans les camps militaires, au pays et un peu partout à travers le monde, la fête de Noël revêt pour le soldat u ncaractère particulier. Des scènes semblables sont familières à ceux qui ont passé plusieurs Noëls à l'armée.

Sang et pétrole

Nous reproduisons ici un article publié au commencement de novembre par le "Polish Morning World", de New-York. A cette date, l'Angleterre, appuyée par les Etats-Unis, travaillait à empêcher la Russie d'obtenir des concessions pétrolifères de l'Iran (la Perse). Les réflexions faites alors par le signataire de l'article n'ont rien perdu de leur actualité.

Pour la première fois depuis le milieu de 1941, l'Angleterre, avec l'appui des Etats-Unis, vient de s'opposer fermement aux exigences des Soviets, si, du moins, l'on s'en rapporte aux dépêches de la presse.

Et quel est l'objet de cette controverse naissante? Est-ce la liberté des nations? l'accomplissement d'obligations antérieures? la Charte de l'Atlantique? l'avenir de l'Europe? de la démocratie? de la culture occidentale?

Non, le fond du débat porte sur le pétrole.

Churchill a en effet déclaré au premier ministre Mikolajczyk que le gouvernement polonais doit accepter les conditions imposées par la Russie, en cédant la moitié de la Pologne et en tolérant l'avènement d'un régime communiste. D'autre part, l'ambassadeur britannique à Téhéran a informé le premier ministre Mahommed Said que son gouvernement n'est en aucune façon obligé de se rendre aux conditions imposées par les Russes qui veulent des concessions pétrolifères dans le nord de l'Iran, également appelé la Perse. Les gouvernements anglais et américains ont accordé leur appui à Mohammed Said et celui-ci a décidé que la Perse ne ferait aucune concession pétrolifère avant la fin de la guerre.

Il s'en suit donc que pour l'Angleterre et les Etats-Unis, la Perse est un Etat indépendant dont le premier ministre a parfaitement le droit de refuser les demandes des Soviets. Pour l'Angleterre et les Etats-Unis, la Perse est évidemment un Etat indépendant qui est entièrement justifiable de s'objecter à conclure des engagements de longue durée pendant la guerre alors que la situation est loin d'être claire. Et c'est parfaitement juste. On ne peut pas, en effet, résoudre un problème aussi important que celui des concessions pétrolifères sans accorder à la question toute l'attention qu'elle mérite, alors qu'on ignore encore quels seront les besoins futurs du monde et quelle sera la forme de l'organisation internationale de l'avenir.

Aussi, partageons-nous entièrement les vues des gouvernements britannique et américain à cet égard. On ne doit évidemment pas prendre des décisions sous l'impulsion du moment, surtout dans des cas où les conséquences se feront sentir ensuite sur les intéressés pendant des années et des années.

Nous sommes également d'avis qu'en effet le pétrole est un liquide d'une grande valeur.

Mais, il existe cependant un liquide qui a encore plus de valeur et c'est le sang humain.

Faire preuve d'un juste intérêt envers le pétrole et de mépris envers le sang n'est pas honnête. Or, généralement, le gouvernement de Sa Majesté britannique utilise trois arguments lorsqu'il veut passer outre au sang répandu par d'autres peuples: les besoins de la Russie, la nécessité de "sauvegarder l'unité chez les Alliés" et l'acquiescement automatique de la part de l'Angleterre à toutes les accusations de fascisme adressées par la Russie contre quiconque refuse de se soumettre à ses exigences.

Du moins, c'est là la méthode employée par le gouvernement britannique dans ses relations avec la Pologne. Il prétend en effet que la Pologne devrait donner à la Russie la moitié de son territoire parce que celle-ci en a besoin. Il soutient que le gouvernement polonais devrait accepter sans délai la ligne Ribbentropp (non pas la ligne Curzon, puisque cette dernière n'inclut pas la Galicie orientale), parce qu'une telle attitude paraît nécessaire pour maintenir "l'unité au sein des Alliés". Finalement, le gouvernement britannique appuis systématiquement les calomnies des Soviets qui accusent de fascisce tout Polonais qui prend la défense des droits de la Pologne.

Comparons les méthodes du gouvernement de Sa Majesté à l'endroit de la Pologne et de la Perse — et nous verrons quel est la valeur du pétrole perse à Londres comparativement au sang polonais.

La Russie demande des concessions pétrolifères. Elle considère naturellement qu'elle en a "besoin". Londres, cependant, avec raison, déclare que la Russie en a assez.

D'autre part, lorsque les Soviets réclament des territoires polonais — on oublie à Londres que la Russie en a assez de ses propres territoires. Lorsque le premier ministre Mahommed Said déclare que la Perse ne peut pas prendre de décisions avant la fin de la guerre au sujet de quelques kilomètres carrés de champs de pétrole, Londres n'estime pas que l'insistance du gouvernement perse à défendre ses droits souverains sur ce morceau de terrain puisse troubler "l'unité alliée". Londres ne persuade pas Mahommed Said de céder pour la cause de "l'unité". Cependant, lorsque la Russie demande l'annexion de 211,000 kilomètres carrés du territoire polonais, plus de la moitié de la république polonaise, M. Churchill déclare que les Polonais ont tort de s'objecter à une pareille "bagatelle", qu'ils devraient le sacrifier.

Treize millions de citoyens polonais tomberont dans l'esclavage soviétique pour la cause de "l'unité alliée". Mais les barils de pétrole ne doivent pas être soumis à la "servitude" soviétique, même si c'est pour la cause de "l'unité alliée". Le premier ministre de la Perse trouve des sympathies à Londres quand il refuse de se prononcer en matières de concessions pétrolifères avant la fin de la guerre. Mais le premier ministre de la Pologne ne sera applaudi à Londres que s'il est prêt à sacrifier à la Russie non seulement le sang des vivants, mais aussi celui des générations à venir de citoyens polonais indépendants.

Lorsque les Soviets ont organisé dans la capitale de la Perse une manifestation "spontanée" des "démocrates" perses pour demander la démission du premier ministre "fasciste" Said, qui n'a pas compris que "démocratie" veut dire obéissance à Staline — Londres n'a pas classé Mahommed Said parmi les fascistes. Mais lorsque le général Sosnkowski, le premier de tous les commandants alliés, qui trouva moyen de porter un coup à l'Allemagne fut accusé d'être "pro-nazi" et d'autres choses du même genre, Eden insista aussitôt pour obtenir le renvoi du commandant en chef polonais qui s'objectait à une dépense inutile de sang polonais.

Notre voix n'est pas de très grande importance ici dans le tumulte assourdissant du monde. Nous souhaiterions, cependant, qu'elle soit entendue à Londres et dans les autres capitales du monde, parce que nous sommes sûrs d'exprimer tout haut le sentiment et la pensée de la nation polonaise bâillonnée et asservie. On peut défendre du pétrole mais on ne doit pas mépriser le sang. Et surtout ne doit-on pas gaspiller le sang d'autrui. Non seulement parce que ce serait là une infamie, mais surtout parce que le pétrole a toujours eu une valeur inférieure au sang: parce que quiconque veut défendre la sécurité de l'Empire britannique et celle des Etats-Unis sur les champs pétrolifères de la Perse tout en abandonnant sans résistance les champs ensanglantés de la Pologne au même assaillant, défend par le fait même le rempart secondaire au détriment de la forteresse principale. On sauve peut-être ses profits, mais on oublie les leçons de l'histoire. Car, ce n'est pas un Polonais, mais un savant anglais qui a dit, il y a un quart de siècle: "Qui domine l'Europe orientale, domine le monde". Or, la Pologne est le bastion occidental de l'Europe de l'est. Et la Pologne a confirmé cette vérité par le sang qu'elle a versé si abondamment dans cette guerre. Sans lui, il n'y aurait pas eu de victoire.

Car, c'est le sang et non le pétrole qui fait tourner la roue de l'histoire. C'est pourquoi quiconque fait passer le pétrole avant le sang s'attire fatalement sur lui-même non seulement l'infamie, mais aussi les pires calamités.

Ignace MATUSZEWSKI.

Pour la liberté de conscience

Le Catholic News de New-York souligne la déclaration de l'ancien sous-secrétaire d'Etat, Sumner Welles, réclamant le respect de la liberté de conscience comme condition d'admission dans la nouvelle société des Nations qui devrait s'organiser après la guerre et il rappelle les efforts de l'évêque actuel d'Oklahoma, S. Exc. Mgr Kelley, pour obtenir qu'un article du même genre fut inscrit dans le pacte de la Société des Nations, fondée après la première grande guerre. L'évêque se rendit à Paris et exposa son point de vue: "Vous êtes à fabriquer un monde nouveau, un monde, pour reprendre le mot de l'un d'entre vous, où la démocratie sera en sûreté. La démocratie est le gouvernement du peuple; c'est la majorité protégeant les droits de tous. Vous allez rassembler les nations en une seule société, non seulement pour assurer la paix entre elles, mais aussi pour garantir complètement justice à tous les citoyens du monde entier. Messieurs, le fondement de la paix et de la justice, selon vos propres principes, c'est la liberté de conscience. Voyez donc à ce que l'unité de votre plan soit fondée sur ce roc. . ."

Le président Wilson accepta ce point de vue, mais ne sut pas le défendre contre l'opposition qu'il rencontra chez les autres délégués, surtout chez le représentant de la Grèce, Venizelos qui, erronément comme il l'admit plus tard, croyait l'article rattaché aux propositions du Japon sur l'égalité des races. Si Wilson, a rapporté Mgr Kelley, avait été ferme, il aurait fait adopter cet article et c'est lui qui aurait permis à la Société des Nations de s'opposer aux persécutions religieuses et lui aurait donné l'élément de force qui lui a fait défaut et dont l'absence a causé sa faillite.

E. S. P.

Il faut dès maintenant améliorer la qualité des produits agricoles pour l'après-guerre

Dans une allocution qu'il a prononcée à l'exposition avicole de Québec, tenue à Montréal, M. A.-M. Shaw, Directeur du Service des marchés du Ministère fédéral de l'Agriculture, a déclaré que nous avons peut-être suffisamment de volailles aujourd'hui et qu'au lieu de chercher à en augmenter le nombre, il serait préférable d'améliorer l'économie et la qualité de la production pour l'époque de transition critique qui se prépare.

"Les oeufs que nous avons produits cette année étaient nécessaires; ceux que nous produirons l'an prochain le seront tout autant" dit M. Shaw. "Sans doute, la Grande-Bretagne nous demandera encore une fois de grandes quantités de volailles, pour autant qu'on pourra les transporter et qu'elle aura le moyen de les acheter, mais il ne faut pas oublier qu'en temps de paix le marché anglais doit nécessairement se baser sur la concurrence. C'est là un fait que nous ne devons jamais perdre de vue. Il s'applique aux oeufs aussi bien qu'aux volailles, et c'est pourquoi il semble bien qu'il serait sage de la part de tous ceux qui s'intéressent de près ou de loin à l'industrie avicole—producteurs, marchands d'aliments, agences de vente, couvoirs, marchands de fournitures, etc.—d'étudier soigneusement la question avant de développer l'industrie encore plus qu'elle ne l'est.

Il y a dans le domaine de l'aviculture certaines gens qui envisagent l'avenir avec quelque pessimisme. Leur argument—c'est assurément un point de vue très intéressant—c'est qu'il y a beaucoup d'individus qui produisent plus de denrées avec beaucoup moins de travail qu'autrefois, que le nombre de gens retournant à la terre augmente, qu'il y aura inévitablement un gros surplus et qu'il sera impossible d'éviter l'encombrement des marchés. Tous ces gens-là, dit M. Shaw, oublient certaines influences qui assurément égaient un peu le sombre tableau qu'ils peignent. Sans doute la production a augmenté, mais il ne faut pas oublier que le public canadien donne plus d'attention à la nourriture qu'il n'en donnait autrefois: plus d'attention à la sorte et à la qualité de la nourriture. En somme beaucoup d'influences à l'oeuvre, qui stimuleront sans doute la demande de produits alimentaires de meilleure qualité.

Dans les années qui ont suivi la première Grande Guerre, presque tous les pays se sont acharnés à construire des barrières commerciales, des barrières si hautes que rien ne pouvait passer pardessus. Il en résulta un marasme du commerce mondial et ce fut sans aucun doute un des facteurs qui ont provoqué la guerre actuelle. Il semble que nous ayons appris notre leçon. Le monde cherche aujourd'hui un plus grand degré de collaboration entre les nations, des échanges plus libres de marchandises entre les pays. On revient en somme au système de commerce international. Ce sont les citoyens ordinaires qui décideront de cette question et c'est pourquoi, dit M. Shaw, il faut espérer que tous les Canadiens étudieront soigneusement la question afin d'assurer pour autant qu'ils le peuvent l'avenir du Canada.

Campagne contre la mauvaise littérature

La campagne lancée aux Etats-Unis contre la littérature immorale a produit de bons fruits. Elle a pu atteindre le mal à sa source même. Alors que, il y a cinq ou six ans la liste des revues ou magazines condamnables s'élevait à 300 elle est maintenant réduite à 71. Les éditeurs ont compris que leurs propres intérêts étaient en jeu, et la plupart se sont efforcés de ne rien publier qui pût mériter la réprobation publique des reviseurs.

N'est-ce pas ainsi qu'il faudrait procéder chez nous? Le nombre de nos maisons d'édition a considérablement augmenté depuis la guerre. Mais le niveau moral des publications a grandement baissé. Il est des maisons qui publient n'importe quoi. La licence ne semble pas les affecter, comme le faisait remarquer récemment la "Revue dominicaine". Mais ces maisons ont d'excellents clients. Elles vendent à des associations, à des communautés. A ces clients de ne pas coopérer à ce commerce immoral et d'agir en conséquence.

E. S. P.

Le malheur qui n'est plus n'a jamais existé.

Chénier.

* * *

Rien ne fait mieux voir jusqu'où va la vert ude chacun que l'adversité.

Imitation.